



Stratégie numérique de la Bibliothèque publique d'information 2022-2024

Table des matières

Stratégie numérique de la Bibliothèque publique d'information 2022-2024	1
STRATEGIE NUMERIQUE DE LA BPI 2022-2024	4
I. Les axes stratégiques de l'établissement	4
A- Rappel des axes stratégiques de la Bpi.....	4
B- Les enjeux 2022-2024	4
C- Application des obligations légales sur l'accessibilité numérique.....	5
D- Les conditions d'accès sur place	6
II. Les axes stratégiques numériques	7
A- Constituer une collection numérique de référence	7
1. Poursuivre la diversification des collections numériques	7
2. Valorisation des collections numériques	9
3. Accès distant	11
4. Conférences en ligne sur WebTV (et podcast), Youtube et Dailymotion	13
5. La musique	15
6. La consultation des films.....	16
7. L'autoformation	16
B- Signaler et donner accès	18
C- Des services innovants et collaboratifs au service des publics.....	19
1. Webmagazine <i>Balises</i> : une production de contenus de référence.....	19
2. Eurêkoi.....	22
3. Le Cinéma du réel en ligne	23
4. Une nouvelle appli Bpi.....	25
D- Des services innovants au service des professionnels	26
1. Le site « professionnels » de la Bpi.....	26
2. La plateforme de films documentaires <i>Les yeux doc</i>	29
3. Une action de coopération sur le numérique : autoformation hors les murs.....	30
E- Eduquer, inclure, démocratiser et former tout au long de la vie.....	32
1. Les ateliers numériques.....	32
2. EMI (Education aux médias et à l'information).....	33
3. Démocratiser des formes novatrices d'accès à la culture grâce à la réalité virtuelle.....	36
4. MAO et jeux vidéos	37



5.	Des services aux personnes en situation de handicap	38
F-	Optimiser la communication	40
1.	Communication en ligne et réseaux sociaux	40
2.	Invitations numériques	41
3.	Livre d'or numérique.....	42
4.	Un nouvel agenda.....	43
G-	Optimiser la gestion.....	43
1.	SIF et SIRH.....	43
2.	L'Intranet : le portail <i>Synapse</i>	47
3.	Gestion électronique des documents GED.....	47
H-	Développer la culture numérique du personnel	48
	ANNEXE : texte réglementaire du MCC.....	51



STRATEGIE NUMERIQUE DE LA BPI 2022-2024

I. Les axes stratégiques de l'établissement

Dans le cadre de la stratégie ministérielle de transformation numérique, et en réponse aux attentes du Secrétariat général aux établissements publics, la Bibliothèque publique d'information présente en conseil d'administration sa stratégie numérique pour la période 2022-2024. Ce document fait suite à celui présenté dans le même contexte en 2019 pour la période 2019-2021.

A partir de l'analyse de l'impact du numérique dans son périmètre d'action et des réalisations sur les 3 dernières années, le document explique comment le numérique se déploie au service des missions de la Bpi, notamment sur l'offre de contenus et de services culturels. La temporalité concernée, 2022-2024, représente une séquence temporelle cohérente avant le départ pour un site provisoire.

A- Rappel des axes stratégiques de la Bpi

1. Diversifier les publics sur place et à distance
2. Promouvoir la valorisation autour des contenus et des collections
3. Rénover la Bpi autour des thématiques structurantes
4. Accompagner le développement du numérique en bibliothèque
5. Développer la coopération avec les bibliothèques de lecture publique
6. Renforcer le(s) partenariat(s) avec le Centre
7. Optimiser les moyens au service des missions fondamentales

La stratégie numérique est à l'articulation de presque tous ces axes stratégiques de l'établissement.

B- Les enjeux 2022-2024

Cette période verra les projets plus particulièrement concernés par les enjeux suivants :

- **DATA**: particulièrement le catalogue de la bibliothèque dans le cadre de la transition bibliographique, mais aussi la consolidation de la sémantisation mise en œuvre sur les sites parent et enfants de bpi.fr et une attention forte à l'interopérabilité des données créées. La mesure de l'audience et des usages change d'outil : passage de Google analytics à Matomo.
- **Accessibilité** : des sites et applis de la Bpi, des ressources numériques mises à disposition du public.

- **Mobilité** : outre des interfaces systématiquement responsives, création d'une appli Bpi et la refonte de l'appli Eurêkoi.
- **Distanciel** : avec un nouveau service d'accès distant aux ressources numériques et l'accès en streaming direct aux manifestations culturelles.
- **Médiation** : pour la culture et l'inclusion numérique, notamment avec la mise en oeuvre d'un projet pédagogique et un élargissement des propositions EAC et l'EMI
- **Coopération** : pour le site professionnel, pour la participation au réseau CAREL et l'animation des réseaux Eurêkoi et EMI, de la plateforme *les Yeux docs*.
- **Stratégie multicanal** : pour la diffusion des captations de l'action culturelle et pour le cinéma, pour la diffusion des contenus produits par l'établissement, pour la communication institutionnelle et l'animation du réseau professionnel.
- **Orientation utilisateur** : notamment dans la conception de la future appli Eurêkoi
- **Formation et expertise** : pour la montée en compétences sur les nouveaux projets, les nouveaux usages et les nouveaux outils.
- **Rationalisation/fiabilisation** : avec les futurs SIRH et SIF

C- Application des obligations légales sur l'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique concerne la consultation de toute information digitalisée indépendamment de son contenu et du moyen d'accès. Il s'agit bien d'adapter l'environnement virtuel que représente un site internet pour que les matériels et logiciels d'assistance puissent retranscrire les informations à l'utilisateur et que ce dernier puisse interagir, qu'il soit en situation de handicap sensoriel, physique, neurologique ou cognitif. Depuis 1997, la Web Accessibility Initiative (WAI) mise en place par le W3C, travaille à l'amélioration du web. Elle a édité des normes d'accessibilité depuis 1999 et en 2012, les recommandations de la Web Content Accessibility Guidelines (WCAG 2.0) ont été approuvées comme norme internationale ISO/IEC 40500. Les normes d'accessibilité se basent sur 4 principes : l'information doit être perceptible, utilisable, compréhensive et robuste.

En France, la loi 2005-12 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose dans son article 47 l'accessibilité des services de communication publique en ligne, qu'elle émane de l'Etat, des établissements publics qui lui sont rattachés ou des collectivités territoriales. La loi Lemaire de 2016 a étendu cette obligation aux délégataires de service public et le décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 l'impose aux entreprises dont le chiffre d'affaire atteint les 250 millions d'euros en France. En 2009, le référentiel général pour l'accessibilité des administrations (RGAA) a été mis en place. L'arrêté du 20 septembre 2019 introduit sa version 4 qui modifie sa dénomination pour en faire le référentiel général de l'amélioration de l'accessibilité. Il s'appuie sur les WCAG 2.1 reprises par la norme européenne EN 301 549 V2.2 (2018-08). Sa fonction est de formuler les modalités techniques d'accessibilité des services en ligne, applications incluses. 133 critères sont listés, répartis en trois catégories : A, AA et AAA. L'évaluation de la conformité se base sur le respect des 2 premières catégories (106 critères). Pour la mener, un audit contrôlant un échantillon de pages ciblées est réalisé. Une fois publiés, ses résultats sont valables trois ans hors toute refonte profonde du service en ligne. Le rôle du RGAA est aussi de promouvoir une démarche d'accessibilité globale sur le long terme et qui concerne tous les acteurs du

numérique, techniques comme fonctionnels, par établissement. Ces derniers sont tenus, quelle que soit la situation au regard des critères du RGAA, d'éditer à l'issue de l'audit la déclaration d'accessibilité énonçant la conformité ou non pour chacun de leur service en ligne et de réaliser un schéma pluriannuel d'accessibilité.

Depuis 2019, les sites de la Bpi ont accordé une attention soutenue à l'accessibilité, que ce soit à travers des règles de bonne contribution (alternatives pour les images, les liens, les documents) ou la structuration des contenus (hiérarchisation des titres, nettoyage du code). L'établissement a fait réaliser plusieurs audits pour évaluer la conformité des sites bpi.fr et sous-domaines et engagé des corrections suite à ces audits.

Aujourd'hui les sites sous le nom de domaine www.bpi.fr sont accessibles à 74%, avec une moyenne de 95% par page. Le site eurekoi.org a également été audité et est accessible à 64%, sa marge de progression étant essentiellement conditionnée par la mise aux normes de l'outil de formulaire qui constitue le cœur du service. Les sites effractions.bpi.fr et cinemadureel.org, qui ont été remaniés récemment, seront audités à leur tour en 2023.

Chaque année, un budget conséquent est consacré à ces prestations d'audit et de corrections. Par ailleurs, des collègues ont été formés aux différentes contraintes de l'accessibilité et sont aujourd'hui les personnes référentes en ce domaine, participant à la diffusion des bonnes pratiques et réalisant les tests en interne.

De plus, la Bpi accompagne ses prestataires (les fournisseurs de documents numériques) sur la voie de l'accessibilité numérique et d'une ergonomie efficiente, que ce soit pour les usagers porteurs de handicaps comme pour tous les usagers. L'objectif est que l'utilisateur final puisse accéder simplement à la ressource, puisse choisir son type d'accès (fixe, nomade sur place, à distance), son matériel et logiciel d'accès (via tout appareil connecté, et tout navigateur) sa navigation (souris, tactile, clavier) et puisse utiliser la ressource le plus intuitivement possible.

En interne, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à la diffusion des bonnes pratiques en matière de bureautique accessible, l'ambition étant que tous les documents mis en ligne respectent le niveau de conformité atteint par les sites de la Bpi, mais également que les documents produits et destinés à un usage interne soient composés selon les principes de l'accessibilité numérique.

D- Les conditions d'accès sur place

La Bpi se distingue par une offre très large d'accès aux contenus numériques grâce à :

- 260 postes accessibles sans limitation de durée avec accès à Internet, à une suite bureautique et bien sûr au catalogue ;
- Le wifi auquel peuvent se connecter les usagers avec leurs portables, tablettes, smartphones ;
- L'accès aux ressources achetées par la bibliothèque via ce même wifi de la même façon que sur les 260 postes fixes :

<https://www.bpi.fr/bpi-numerique/nos-collections-numeriques/>

II. Les axes stratégiques numériques

A- Constituer une collection numérique de référence

1. Poursuivre la diversification des collections numériques

La diversification des collections numériques pour les bibliothèques de lecture publique a émergé après 2010 et s'est accentuée à partir de 2015, grâce notamment à l'apparition d'une offre éditoriale nouvelle. Elle reste très diversifiée en termes de richesse, de public cible et de modèle économique.

La diversification des collections numériques doit être poursuivie à la Bpi, dans le respect des publics existants, des collections de référence, qui en constituent le socle, ainsi que des règles d'accès dans les bibliothèques proposant aussi des ressources numériques.

Existant en 2022

La collection numérique de la Bpi est unique en France, en termes d'accès public (gratuit, sans formalité, ouverture étendue, présentée sur les nombreux postes fixes et via le wifi), de nombre et de diversité. Ces documents virtuels couvrent un large panel des domaines de la connaissance, de la vie pratique et des loisirs, et s'adressent à des usagers allant du grand public au 1er cycle universitaire pour des bases plus spécialisées.

Cette collection généraliste et encyclopédique, qui complète et approfondit les fonds imprimés et multimédia, est prolongée de ressources numériques spécialisées en autoformation, musique et cinéma. Depuis 2021, l'équilibre, en nombre, des typologies documentaires (livres numériques, périodiques numériques, bases de données) s'établit quasiment à un tiers pour chacune d'entre elles.

La Bpi négocie auprès de fournisseurs l'accès à des ressources génériques :

- 29 Bases de données
- 36 plateformes de livres numériques (ou livres numériques)
- 17 plateformes de périodiques (ou périodique en ligne)

Ces ressources agrègent en bouquets des ressources dites granulaires (ressources textuelles en texte intégral) en nombre croissant = 125 155 en 2021 (contre 114 698 en 2020, soit une hausse de 9,12 %)

- Livres électroniques = 99 778
- Périodiques en ligne = 25 377

a) Équilibrage des ressources numériques

Un rééquilibrage des abonnements a été opéré depuis plusieurs années, en désherbant les ressources numériques selon des critères croisés : bibliographique pur (vs texte intégral), académique spécialisé (vs large public), ergonomie complexe (vs fluidité), modèles économiques et techniques inadaptés (vs modèles adaptés), pauvreté des services associés (vs qualité des services associés inclus), usage faible (vs consultation forte ou en croissance).

7 ressources en ligne ont été désherbées entre 2019 et 2021, dont 5 selon ces critères et 2 par cessation de mise à disposition. 12 cédéroms ont été désinstallés dans le même temps.

110 ressources numériques généralistes ont été mises à disposition du public durant l'année 2021, dont 80 ressources en ligne et 30 cédéroms.

L'équilibrage entre ressources académiques et grand public a néanmoins connu une stabilisation depuis quelques années, notamment du fait la priorisation donnée aux mises en ligne gratuites durant les périodes de confinements.

b) Presse en ligne et agrégateurs

Le nombre total de ressources granulaires (livres ou périodiques) continue d'augmenter d'année en année, contrairement au nombre de ressources génériques, qui diminue. Les bouquets s'enrichissent et voit leur périmètre augmenter par regroupement. Il n'est donc plus nécessaire d'acheter autant de ressources génériques.

Cette augmentation générale de documents granulaires mis à disposition des publics est cependant à nuancer en ce qui concerne les périodiques. En effet, alors qu'aucun désabonnement n'a concerné en 2021 les bouquets de presse, le nombre de publications en série (périodiques numériques) a diminué de plus de 2 000 titres en un an.

Des signes d'inquiétude étaient apparus début 2021 autour de la presse en particulier, par exemple avec l'apparition d'embargos sur *Le Parisien* ou avec la réduction drastique des archives du *Monde*, passant de 1944 à 2001. Des titres phares de la presse, comme *l'Équipe* ou *Le Point* se retirent fin 2021 des plateformes pour proposer leurs propres offres numériques. Les raisons qui président à ces choix stratégiques sont sans doute multifactorielles et pour partie hors de contrôle des politiques documentaires des établissements. Ces orientations, si elles se confirment, sont dommageables pour les abonnements des bibliothèques.

Développement jusqu'en 2024

L'objectif recherché lors des souscriptions sera de proposer aux publics de la Bpi une offre numérique diversifiée, enrichie, accessible à grande échelle et interopérable.

- Il se déclinera selon 4 axes :
 - Maintenir une diversité en termes de centres d'intérêt, de niveaux, d'éditeurs, de langues, mais aussi de formats et de typologies documentaires.
 - Veiller à l'enrichissement des collections numériques par des services numériques associés, qu'ils soient liés à des usages déjà connus (alertes, notes, favoris, téléchargement, etc.) ou plus innovants.
 - Équilibrage entre ressources académiques et ressources tout public : laisser plus de place à des ressources destinés à tous types de publics, en réduisant les ressources trop spécialisées et celles à recouvrements trop voisins.
 - Renforcer les niveaux les moins couverts, selon les offres existantes, en suivant les préconisations de la *Charte documentaire de la Bpi* de 2020 (p. 25) :

« Le niveau de la documentation proposée couvre un spectre allant de l'information à l'étude, de la vulgarisation à l'académique, de l'initiation à l'approfondissement, quel que soit l'usage considéré, ponctuel, studieux ou de loisir. »
 - Développer l'offre de pure-players pour diversifier les sources de presse et d'actualité et pour compléter l'offre instable des agrégateurs.

- Ces objectifs s'appuieront sur une méthodologie renouvelée :

L'arrivée d'un nouveau coordonnateur des ressources numériques au 1^{er} avril 2022 est l'occasion de revisiter les traditionnelles « campagnes d'abonnement » annuelles qui avaient lieu précédemment une fois l'an sur un temps

réduit. En effet, les contraintes temporelles des souscriptions numériques (négociations, marchés, dates d'abonnement) sont peu adaptées à une campagne ponctuelle. Le besoin d'envisager diverses hypothèses, afin de choisir celle qui convient le mieux le moment venu, s'impose aussi face aux incertitudes inhérentes à la nature des ressources numériques.

Il s'agira de structurer des évaluations de ressources (en cours d'abonnement comme des nouvelles) en continu, selon des thématiques spécifiques, et de les mettre en œuvre en coordonnant différents types de travaux avec les chargés de collections et les services concernés.

2. Valorisation des collections numériques

Existant en 2022

La meilleure valorisation des dizaines de milliers de ressources numériques achetées par la Bpi est son catalogue. En effet, sa refonte achevée en 2020 a recherché prioritairement à les mettre en valeur grâce à une présentation en 2 colonnes : celles des documents physiques et celle des documents numériques.

- Mieux accéder aux ressources : moissonnage

L'augmentation générale des titres en texte intégral issus des ressources numériques (encore + 9% entre 2020 et 2021) suppose une visibilité décuplée dans le catalogue : les travaux de moissonnage des notices granulaires -depuis les fichiers Kbart (fichier sommaire de description de la ressource) sous Bacon- ont commencé en 2020 et se sont poursuivis en 2021.

La situation s'est considérablement améliorée en 2021 en termes de masse, puisque sur 37 ressources à moissonner pour les documents textuels, 16 bases sont moissonnées aux titres de livres et périodiques en ligne, ce qui représente 74% du total à atteindre.

- Accès dès la page d'accueil

Dans l'optique d'améliorer l'accès aux ressources numériques, un nouvel onglet *-Bpi numérique-* a été ouvert au public en septembre 2021. Il permet d'accéder depuis la page d'accueil du site Bpi à toutes les informations autour du numérique (Nos collections numériques / Les actualités numériques / La Bpi chez vous / Nos autres services). La rubrique *Nos collections numériques* intègre désormais des pictogrammes pour mieux repérer visuellement les différents types d'accès aux bases.

- Faire connaître

27 formations internes ont permis de former en 2021 près de 130 collègues postés en service public, qui sont les principaux prescripteurs de ressources numériques auprès des usagers et qui accompagnent en direct les usagers. Plusieurs types de médiations (ateliers, démos flash) ont été menés auprès des publics, afin de leur faire découvrir les offres de collections et services numériques et de les initier ou les perfectionner à l'information en ligne.

De nombreuses valorisations de la documentation numérique ont été réalisées en concertation avec le comité de valorisation puis diffusées sur des canaux diversifiés. Depuis la mise en œuvre de l'onglet propre au numérique, elles trouvent naturellement leur place sur le site dans la rubrique « Actualités numériques ». Les actions de communication ont principalement concerné ces dernières années l'alimentation des réseaux sociaux et l'accompagnement de la naissance du nouvel onglet numérique.

- Outils d'évaluation

Le service des ressources électroniques recueille les statistiques auprès des éditeurs de ressources et leur applique un traitement en vue de les rendre lisibles. Les statistiques d'utilisation des ressources numériques généralistes s'établissent à 230 658 consultations (requêtes/recherches/sessions) pour 2021. L'indicateur du contrat de performance « Consultation des ressources électroniques », qui rapporte le nombre de consultations à 100 entrées physiques à la Bpi, s'établit à 34.

La tendance générale à la baisse des statistiques de consultation en 2021, année de pandémie peut s'expliquer par la baisse de fréquentation et les réservations obligatoires sur une partie de l'année, la Bpi ne disposant pas d'accès distant général. Ce type de données sera complété par l'enquête qualitative en cours, menée par le service Etudes et recherche, avec la contribution du service des ressources électroniques, autour des représentations que le public de la Bpi se fait de la documentation en ligne et autour de leurs usages.

Développement jusqu'en 2024

- Mieux accéder aux ressources : moissonnage
- Enrichir l'offre des bases moissonnées : sélectionner des ressources à exposer et intégrer leurs métadonnées à notre catalogue pour les rendre accessibles au public
- Entreprendre une réflexion sur les améliorations à apporter et sur la pertinence de formats plus adaptés. Le moissonnage de notices granulaires en Kbart présente en effet certains inconvénients, qui relèvent d'une part de l'architecture de certaines ressources qui demandent des paramétrages supplémentaires pour parvenir à l'accès direct des titres numériques, et d'autre part de la nature (très pauvre) du format Kbart.
- Mieux prendre en compte l'accès aux documents numériques non textuels. La réflexion autour du moissonnage Kbart devra aussi prendre en compte l'accès granulaire aux documents multimédia. Les documents non textuels, qu'ils soient du son ou des images fixes ou animées, deviennent en effet plus massivement présents : de plus en plus fréquemment, la mixité s'est imposée comme une norme.
- Rechercher l'interopérabilité des données et des services afin de les intégrer dans le catalogue et le système d'information.
- Accompagner les prestataires sur la voie de l'accessibilité numérique et d'une ergonomie efficiente, que ce soit pour les usagers porteurs de handicaps comme pour tous les usagers : afin que l'utilisateur final puisse accéder simplement à la ressource, puisse choisir son type d'accès (fixe, nomade sur place, à distance), son matériel et logiciel d'accès (via tout appareil connecté, et tout navigateur), sa navigation (souris, tactile, clavier) et afin que l'utilisateur puisse utiliser la ressource le plus intuitivement possible.
- Soutenir le rythme de mise à jour et de révision de la rubrique « Nos collections numériques »
- Faire connaître
- Proposer régulièrement une formation continue en partant des besoins exprimés par les collègues, tout en programmant un cycle de formations purement internes organisées par thématiques des bureaux de service public.
- Développer les médiations publiques, en nombre, en type de format et en type de publics visés.
- Matérialiser la présence des documents numériques dans les espaces de la Bpi.
- Calibrer les sélections numériques et harmoniser leurs présentations sur les différents supports.
- Initier des valorisations axées sur les services inclus dans les ressources numériques.
- Diversifier la rubrique « Actualités numériques » et soutenir son alimentation

- Outils d'évaluation
 - Proposer un indicateur qui reflète mieux les évolutions statistiques, suite aux évolutions des outils.
 - Systématiser la pratique statistique des autres services gérant des ressources en ligne, pour analyser l'utilisation de tous les types de ressources (autoformation, musique, cinéma). Cette action a été initiée en mars 2022.
 - Tirer les enseignements des résultats de l'enquête du SER.

3. Accès distant

Les usages de la documentation sont devenus de plus en plus nomades, sur des temps et des espaces de plus en plus éclatés. L'utilisation accrue en 2021 de 3 ressources sur 4 (pour le SRE) accessibles à distance base par base, témoigne de l'intérêt pour ce nouveau type d'usages.

Les résultats de l'enquête du Ministère de la culture sur les *Ressources numériques en bibliothèque : 2e volet de l'enquête sur l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur l'offre numérique des bibliothèques des bibliothèques territoriales* (Enquête II - Confinement et offre numérique des bibliothèques_V4) soulignent les incidences du confinement sur l'évolution des services à distance dans son paragraphe 4 « S'adapter au confinement : développement des services à distance et accompagnement des usagers », avant de conclure, p. 6¹ :

« Menées en mars et en juin 2020, les deux éditions de l'enquête sur l'impact de la crise sanitaire sur l'offre numérique des bibliothèques montrent qu'il s'agit d'une étape importante pour le développement des usages numériques chez les publics mais aussi parmi les équipes des bibliothèques. L'augmentation indéniable des usages et du nombre d'utilisateurs des ressources numériques amènent les bibliothèques à s'adapter et à trouver des solutions pour aider cette montée en puissance. Le développement des budgets consacrés au numérique et les négociations avec les éditeurs de ressources numériques sont des conditions essentielles pour accompagner l'évolution de ces usages dans la durée. »

La Bpi dispose de ressources en ligne pour lesquelles l'accès distant est autorisé, ou pourrait l'être sous conditions. Le besoin est de rendre ces ressources accessibles hors les murs de façon unifiée aux usagers reconnus de la Bpi, afin de s'adapter aux usages de consultation évolutifs de notre époque et de notre environnement.

Existant en 2022

Depuis plusieurs années, les négociations avec les éditeurs et fournisseurs de documentation numérique intègrent des questions qui contribuent à l'éligibilité des ressources souscrites à un accès élargi : les droits d'accès distants et un nombre d'accès simultanés si possible illimité.

Sur 77 ressources a priori éligibles à la négociation d'accès distants, la situation au printemps 2021 était la suivante :

- Accès distant effectif (base à base) : 4

Ces accès distants ont été mis en place sans organisation technique particulière de la Bpi.

Pour 3 d'entre eux (*Bibliovox*, *Numérique premium* et *Izneo*), les usagers peuvent se créer un compte sur place sur la plateforme de l'éditeur, celui-ci étant lié au numéro d'abonné de la Bpi parce que l'opération est reconnue sur le

¹ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Ressources-numeriques-en-bibliotheque-2e-volet-de-l-enquete-sur-l-impact-de-la-crise-sanitaire-Covid-19-sur-l-offre-numerique-des-bibliotheques-d>

Consulté le 16/05/2022

réseau Bpi (adresse IP). Ils accèdent ensuite aux ressources en ligne 7j / 24h tant que la Bpi est abonnée. Pour le 4ème (*PressReader*), les usagers peuvent télécharger des numéros de titres de presse, dans les murs de la Bpi, via l'application de l'éditeur. Dans les 7 jours qui suivent, les usagers ont accès à distance à l'intégralité de la base.

- Accès distant interdit : 6

L'éditeur interdit expressément l'accès à distance à la ressource qu'elle commercialise, soit par principe général, soit aux bibliothèques de lecture publique.

- Accès distant autorisé sous conditions techniques : 30

La principale condition technique consiste à disposer d'un système sécurisé d'accès hors les murs au serveur du prestataire. Cette sécurisation requiert de définir et d'organiser le périmètre d'ayants droit à desservir, et de mettre en place pour ces derniers une authentification au site de la Bpi.

- Accès distant autorisé sous conditions financières : 3

Ces ressources disposent d'une autorisation d'accès distant, mais celle-ci n'est pas incluse dans l'abonnement souscrit par la Bpi.

- Accès distants non souhaitables actuellement : 13

- Inconnu : 21

Développement jusqu'en 2024

La validation au printemps 2022 du projet d'accès distants unifié va amplifier les actions à entreprendre auprès des producteurs pour rendre les ressources accessibles hors de la Bpi.

Ces actions peuvent se décomposer en plusieurs briques :

- Accès distants : Vérifications et négociations

- analyse des licences, des CGU ou des contrats qui régissent les droits et interdictions appliqués aux ressources.
- Vérification auprès des éditeurs de l'interprétation des clauses d'accès distants.
- Négociations directes avec l'éditeur ou le fournisseur pour, dans l'idéal, inclure le droit d'accès distant dans l'abonnement déjà souscrit, ou déterminer un tarif soutenable pour ce faire. Le travail de RéseauCarel en la matière constitue un appui de première importance.
- Négociations avec l'éditeur pour envisager le passage d'un nombre d'accès simultanés restreint à des accès illimités, dans une limite financière acceptable (afin de ne pas entraver la mise en œuvre de ce mode d'accès par des connexions refusées).

- Accès distants : Formalisation juridique

- Préparer en amont et valider en aval la rédaction par le service juridique des avenants aux marchés négociés, ou des contrats conclus (dans le cas des ressources souscrites auprès du titulaire de marché à appel d'offre).

- Accès distants : charte du bon usage des ressources numériques

- Rassembler les éléments constitutifs de cette charte, issus notamment des documents officiels des éditeurs.
- Préparer une rédaction à l'attention des publics, à valider par le service juridique.

- Accès distants : créer les informations d'accompagnement

- Refonder la rubrique La Bpi chez vous et la FAQ de l'onglet Bpi numérique

- Créer un mode d'emploi
- Concevoir les médiations et communications publiques
 - Accès nomades (wifi Bpi et hors les murs) : compatibilité des navigateurs et responsive design
- Vérifier auprès des éditeurs les navigateurs compatibles avec leurs ressources et les versions minimales nécessaires, ainsi que l'usage possible sur tous types de terminaux (laptop, smartphones, tablettes).
- Intégrer ces informations aux descriptions des ressources.
 - Inscription des lecteurs
- Les lecteurs désireux de bénéficier de ce service pourront se pré-inscrire en ligne
- Ils valideront leur inscription en venant sur place

4. Conférences en ligne sur WebTV (et podcast), Youtube et Dailymotion

La Bpi organise de nombreuses manifestations culturelles, dans divers domaines de connaissance (langue et littérature, sociologie, politique, urbanisme, histoire, étude des médias, psychanalyse, etc.). Axée sur l'actualité (éditoriale, culturelle, sociale, politique, internationale, etc.) et le soutien à la création contemporaine (littéraire et artistique), articulée à la valorisation des collections qu'elle rassemble et propose à son public, la programmation de la Bpi est construite pour le public in situ et à distance. Elle prend différentes formes (cycles de conférences, ateliers et masterclass, lectures à haute voix, rencontres et débats, cinémas, etc.) et revêt différents formats (paroles, expositions, cinémas, expérimentations) dont certains sont propices à la communication à distance via les réseaux numériques, prolongeant ainsi la tenue de l'événement *in situ* dans une temporalité plus longue et décuplant la diffusion des événements culturels, qui sont aussi des outils et des propositions pour informer, cultiver, éduquer les différents publics dans un souci de construction d'un parcours de formation tout au long de la vie. La bibliothèque numérique ainsi créée vient enrichir la proposition documentaire existante dans la bibliothèque en offrant une actualisation constante des recherches et des problématiques contemporaines, et proposer à distance de nouveaux modes d'accès à l'information et la culture.

La webtv/webradio de Balises propose à la fois les enregistrements vidéos et audios des manifestations organisées par la Bpi, permettant au public présent de les retrouver et au public distant de les découvrir, et des contenus produits par le service Webmagazine pour *Balises*. La mission de diffusion du savoir de la Bpi autour de l'actualité trouve ainsi son prolongement dans un outil adapté aux usages actuels, la vidéo restant le format plébiscité sur le web par les internautes. Des podcasts thématiques ont été développés en plus des podcasts sur les dernières mises en ligne et leur succès incite à réfléchir à une production originale par l'équipe du webmagazine sous ce format.

Bilan 2019-2021

Avec la période de confinement, les usages numériques ont connu une croissance très forte. Cette croissance a rencontré un intérêt croissant pour le format audio des podcasts et la webtv/webradio a vu cette audience exploser sans retomber en 2021, contrairement à la plupart des services numériques.

Pour améliorer l'expérience utilisateur, notamment mobile, et renforcer cette visibilité, pour améliorer le référencement et l'accessibilité de l'interface de la webtv, un projet de migration de cette interface a été porté en 2021 et 2022, aboutissant à une nouvelle version renommée "Le Replay". Cette interface tente de mieux présenter la variété des contenus proposés par la base audiovisuelle : nouveautés, podcasts mais aussi "incontournables" qui permettent aux curieux de retrouver les rencontres à ne pas rater.

Par ailleurs, la diffusion des captations vidéo sur la chaîne Youtube a également connu une très forte augmentation, permettant de prévoir en 2022-2023 d'améliorer encore sa diffusion (le cap des 10 000 abonnés ouvrant des droits d'éditorialisation spécifiques). Cette croissance est aussi corrélée à la diffusion des contenus sur la plateforme France Culture conférences, avec laquelle un partenariat perdure depuis une quinzaine d'années : France Culture utilise en effet le player embed de Youtube qui nous permet de conserver les internautes sur notre chaîne.

Statistiques 2021

32 119 pages vues

14 166 visiteurs

393 805 consultations de podcasts

10 007 abonnés Youtube

293 274 vues sur Youtube

Perspectives 2022-2024

Tout comme la migration des sites de la bibliothèque sous WordPress a nécessité une remise à jour des données, la migration de la webtv vers le Replay implique d'enrichir ou de restructurer certaines informations (partenariats, intervenants, etc.) et de travailler sur le référencement de chaque notice publiée.

Si l'interface a été revue pour une meilleure expérience publique, la base de données est consolidée dans l'outil d'archivage, de gestion et de diffusion Opsi Media qui s'est enrichi de webservices à l'occasion de la migration et offre toujours accès aux données via un entrepôt OAI moissonné par le catalogue de la Bpi et par le site du Centre Pompidou.

L'accessibilité numérique de la nouvelle interface est également un objectif qui devrait être partiellement atteint dans les années à venir grâce à cette migration. Un audit est prévu qui permettra de corriger les points de blocage et la génération/relecture des sous-titres est un travail toujours en cours.

Afin de toujours mieux faire connaître les contenus de la base, l'accent a été mis sur les podcasts, comme pour le webmagazine Balises. La valorisation de ce format est au cœur de la nouvelle interface et doit s'enrichir de nouvelles productions à la fois issues du magazine, mais aussi à partir d'archives éditorialisées et remontées.

Enfin, la chaîne Youtube, dont le nombre d'abonnés a dépassé les 10 000 personnes, offre également de nouvelles perspectives de valorisation. En concertation avec le service Communication, un travail de mise à jour et d'éditorialisation va être mis en place. Par ailleurs, les journées d'études et les webinaires organisés par la Délégation à la coopération nationale et internationale, seront prochainement ajoutés à la chaîne Youtube "Bpi Pro".

Cette offre de podcasts est particulièrement en phase avec les pratiques des plus jeunes. Le service Nouvelle génération de la Bpi organise depuis plusieurs années les Jeudis de la BD, rencontres régulières avec de jeunes

auteurs et autrices de bande dessinée. Ces événements ont notamment pour but de faire découvrir des dessinateurs et dessinatrices en début de carrière. Ces rencontres animées par Sonia Déchamps, journaliste, sont systématiquement enregistrées et diffusées de manière intégrale par la bibliothèque sur son site et via les plateformes de diffusion habituelles (Spotify, Deezer,...).

L'enregistrement de ces rencontres fera l'objet d'un travail de montage et de post-production par Sonia Déchamps elle-même afin de produire un nouveau podcast, *Le son BD*, plus court et plus dynamique que le seul enregistrement intégral. Ce podcast publié de manière régulière sera diffusé à la fois par la Bpi via ses réseaux et par Sonia Déchamps sur ses propres comptes en l'identifiant systématiquement comme une collaboration avec la Bpi.

5. La musique

Bilan 2019 - 2021

Tympan, service d'accès à l'ensemble des ressources musicales de la Bpi, a été déployé comme prévu sur les postes publics le 15 octobre 2019. Il s'agit de la nouvelle interface de consultation des documents sonores de la Bpi. Elle permet aux usagers d'accéder à toute la collection musicale et parlée dans tous les espaces de la bibliothèque. Très simple d'utilisation, Tympan se présente comme un site internet, répertoriant toute la musique classée par genre et accessible via un moteur de recherche. Tympan est régulièrement alimenté par les nouvelles acquisitions de la Bpi et propose également des playlists thématiques.

Le lancement du site a été accompagné d'un effort soutenu de communication, de médiation (2 permanences pour les usagers en atelier) et de formation des équipes (2 séances de formation).

L'enrichissement de données par moissonnage de Discogs s'est rapidement avéré décevant, occasionnant de nombreuses erreurs, notamment dans la récupération des pochettes. La crise sanitaire a coupé Tympan dans son élan quelques mois seulement après son lancement, ce qui rend difficile une évaluation de l'utilisation du site.

Depuis le retour à la jauge normale le 16 août 2021, on observe une moyenne de 26 utilisateurs par jour pour 33 sessions ouvertes.

Perspectives 2022-2024

Tympan nécessite des améliorations afin de le mettre au niveau des ambitions de la Bpi dans le domaine et des plateformes de diffusion musicales actuelles. Deux axes stratégiques seront à développer :

- Ergonomie et corrections de données : des développements sont attendus pour rendre le site plus ergonomique (rebond d'une piste vers l'album complet dans le player, possibilité de déterminer l'ordre des pistes dans les playlists...) et les données complètes et plus fiables (liste complète des pistes d'un album au-delà de 100 pistes, récupération des pochettes sur le serveur Bpi plutôt que sur Discogs).
- Statistiques : il conviendra de trouver un moyen de rendre les statistiques disponibles plus parlantes. Cela passe par un effort de formation à la collecte statistique et par le développement d'outils qui permettent de distinguer les différents modes de connexion, afin de parvenir à des statistiques exhaustives de consultation des seuls usagers de l'établissement et ce quel que soit le mode de connexion (poste fixe Bpi ou Wifi Bpi).

6. La consultation des films

Bilan 2019-2021

Le projet d'espace cinéma a été suspendu en 2021 suite à l'abandon du projet global de rénovation de la Bpi. Dans ce contexte, l'interface cinéma a été également reportée. En revanche un chantier de transcodage a été conduit en 2021 pour rendre accessible à la Bpi les films de la plateforme *Les yeux doc*, qui n'étaient jusque-là disponible que via la plateforme.

Perspectives 2022-2024

En préparation du déménagement de la Bpi vers un lieu provisoire pendant la fermeture du Centre Pompidou, il est envisagé de tester sous forme de maquette un nouveau système de diffusion des films sur place. L'espace vidéo, implanté au niveau 3 de la bibliothèque, de dimensions réduites, offre un cadre de modélisation idéal du fait même de ses contraintes. Actuellement composé de deux blocs de cinq postes de lecture audiovisuelle, type carels, équipés d'UC/écran ou de lecteur DVD/écran pour permettre la consultation de toutes les collections et ressources V&D externes, il a été conçu dans la perspective d'une intégration homogène dans la ligne mobilière définie par l'architecte de la rénovation de l'an 2000, plus que dans une recherche intégrant des paramètres empruntés à l'univers des salles de cinéma, prenant en compte le confort, l'acoustique, la taille et la nature des écrans. Un des pans du projet consisterait donc à revisiter les postes de consultation à la lumière des critères que l'on vient d'énoncer, en cherchant à concilier la nécessité de disposer d'un mobilier pouvant servir de support aux matériels (écran, clavier, souris, UC) avec l'objectif d'alléger le dispositif.

7. L'autoformation

Bilan 2019-2021

La mission de l'espace autoformation est d'offrir des collections et des services s'adressant à un public très divers pour l'acquisition de compétences dans tous les domaines, dont les langues et l'informatique. Pour cela, l'espace donne accès à des documents multimédias qui facilitent l'autonomie de l'utilisateur, mais aussi des médiations spécifiques comme des ateliers de conversation, et un accueil personnalisé, notamment des groupes du champ social.

Entre 2019 et 2021, le fonds de livres (méthodes et usuels), riche de 4 000 titres souvent associés à des CD numérisés, a vu son usage diminuer au profit des 18 ressources électroniques (plateformes généralistes ou spécialisées) auxquelles le service est abonné et dont il gère l'acquisition, le signalement et la valorisation. Les ressources numériques représentent en 2021 90% du budget d'acquisition du service, et totalisent au moins 9 000 connexions par an, en ne comptant que les connexions par le catalogue.

Le confinement du printemps 2020, durant lequel la Bpi a communiqué sur les possibilités d'accès à distance de certaines de ses ressources (Toutapprendre et Skilleos notamment) a servi d'accélérateur à la connaissance et à la consultation de ces ressources qui sont aujourd'hui plébiscitées notamment par le public jeune. Ainsi, lors des accueils du champ social du jeudi matin, qui concernent très majoritairement des mineurs isolés, les deux plateformes dédiées aux savoirs de base Onlineformapro et Gerip sont les ressources les plus utilisées.

Le service a alors mis en œuvre une politique ambitieuse de permanences de démonstrations thématiques des bases de données pour capter un public extérieur à celui de l'espace.

Les années 2020 et 2021 ont vu une baisse assez importante de la fréquentation des 47 postes informatiques, baisse qui avait été amorcée dès le tournant des années 2010, compensée par la très forte fréquentation des ateliers et permanences du champ social.

La politique numérique concerne enfin la médiation, puisque l'atelier hebdomadaire de conversation FLE en ligne qui a été mis en place en juin 2020 du fait des confinements a été pérennisé. Il connaît un grand succès de fréquentation, ayant permis à 304 personnes d'y participer en un an et demi. Il contribue au rayonnement de la Bpi puisque les participants qui viennent d'horizons très différents (pays d'Amérique latine, Italie, Allemagne, Pologne, Corée, Chine, Hong-Kong) se connectent du monde entier (Allemagne, Pologne, Mexique, Brésil...).

Perspectives 2022-2024

La politique documentaire en ressources électroniques du service autoformation est très vaste. Certaines ressources acquises il y a plusieurs années sont moins adaptées au public de l'espace en 2022. Un travail sur les statistiques de consultation est mené depuis le 1er semestre 2022 pour mieux cibler la politique documentaire numérique vers les usages actuels. Par ailleurs, les bases de données doivent être connues des bibliothécaires afin d'accompagner au mieux les demandes des usagers. L'enjeu pour 2022-2024 sera d'adapter l'offre pour la rendre plus efficiente en insistant sur la formation pour les collègues et les usagers, par exemple sous forme de webinaires proposés par les éditeurs.

La politique documentaire évoluera aussi en fonction de l'accueil du public handicapé dans l'espace autoformation, qui va se mettre en place fin 2022. Le service autoformation va développer une expertise sur l'adaptation des ressources électroniques aux différents types de handicap. En parallèle, un nouveau service "Kiosque TV en ligne" a été mis en place en 2022 pour remplacer l'ancien service de télévisions analogiques. Il propose d'ores et déjà une quinzaine de chaînes de télévisions accessibles en lignes en différentes langues (français, anglais, espagnol, portugais, italien,...) et continuera à faire l'objet d'une valorisation ces prochaines années. L'offre de chaînes pourra évoluer en fonction des usages constatés de ces postes.

B- Signaler et donner accès

a) Continuer de faire évoluer le nouveau catalogue public

Le projet de la nouvelle interface du catalogue public s'est achevé à l'été 2020 après 6 ans de développement, mais continue en maintien en condition opérationnelle évolutive. Pour rappel, le projet catalogue comportait deux volets, la refonte de l'ensemble du schéma de données et de l'infrastructure du catalogue public (datawarehouse, moissonneur, webservices) menée en interne ; la mise en place de la nouvelle interface du catalogue public gérée avec un prestataire externe. Ces deux volets ont été finalisés en juillet 2020. Néanmoins, certaines améliorations restent à mener côté moissonneurs et évolutions côté interface de recherche.

Existant en 2022

Le volet "Concordance" (2014-2016) avait pour objectif de réviser les données du catalogue de la Bpi en les alignant avec les données de la BnF pour préparer la Transition bibliographique et la mutualisation de la production de données au niveau national. Il correspond à une première grande étape, approfondie durant la période 2019-2021 en veillant aux évolutions nationales du point de vue du format Unimarc et des travaux au sein des groupes nationaux auxquels participe la Bpi.

Le volet catalogue public (2016-2019) avait pour objectif de modéliser le nouveau schéma de données et d'élargir les sources de données récupérées. Entre 2019 et 2021, les briques d'infrastructure du nouveau catalogue et les nouvelles fonctionnalités attendues ont été mises en place. Le travail sur l'interface back office a été de même réalisé.

Enfin, l'entrepôt EdgarM mis en production en 2018, a connu des évolutions qui ont permis d'enrichir et d'améliorer la gestion des données numériques et multimédias.

A partir de 2020, l'interface du catalogue public est passée en maintenance en condition opérationnelle évolutive gérée par le même prestataire. Entre 2020 et 2021, des anomalies et développements ont été traités à la marge pour des besoins usagers non pris en compte en 2019. Par ailleurs, l'accessibilité du site a fait l'objet d'un important travail, dans une démarche continue de maintenance et d'amélioration de ce service en ligne. Un nouvel audit a été mené en 2021, pour que la nouvelle déclaration d'accessibilité du Catalogue Bpi réponde aux règles du RGAA – version 4. Le site est désormais conforme à 100 %.

Perspectives 2022-2024

L'interface du catalogue public continue à être en maintenance en condition opérationnelle évolutive avec un prestataire extérieur pour la partie graphisme et en interne pour la partie de l'infrastructure du back office.

Concernant la partie consacrée à la mise en conformité des données bibliographiques et d'autorité pour préparer la Transition bibliographique, un projet à deux branches sera mené en parallèle de 2023 à 2024. La première reste dans la continuité du projet Concordance pour suivre les évolutions de la Transition bibliographique et participer aux travaux au sein des groupes de travail dont ceux qui traitent de la normalisation et le groupe Systèmes et données. La deuxième a pour objectif d'avancer sur la sémantisation selon les orientations stratégiques nationales avec la possibilité de basculer sur le modèle IFLA-LRM et de se repositionner sur les entités issues du Fichier national des entités en restant compatible avec les données des agences nationales.

La première branche : évolutions liées à la Transition bibliographique au niveau national

Elle correspond d'une part à l'implémentation des nouvelles zones Unimarc ainsi que des nouveaux référentiels RDA-FR à mesure de leur publication, d'autre part à des chantiers de corrections qu'il reste à prendre en charge suite au projet Concordance. Enfin, une réflexion sera menée avec le prestataire SIGB sur ses possibilités d'évolutions et d'automatisation de processus qui font défaut aujourd'hui mais qui sont indispensables pour la Transition bibliographique, notamment la gestion des liens entre toutes les notices.

La deuxième branche : sémantisation des données du catalogue

Cette partie pourra inclure d'autres données que celles du catalogue, liées ou susceptibles d'être liées à des références de ressources de la Bpi, notamment issues des ressources numériques. Cette branche se déroulera en plusieurs étapes, la première se situant entre 2023 et 2024.

Cette dernière consistera à :

- faire un état des lieux de la qualité des données et de leur sémantisation possible,
- établir un périmètre pour une proposition de modélisation de ces données en vue de leur sémantisation,
- proposer une modélisation sur le principe de IFLA-LRM,
- faire une preuve de concept sur la classification propre à la Bpi pour tester le modèle et la sémantisation.

La sémantisation de la classification permettra de proposer :

- un accès via les moteurs de recherche aux ressources de la Bpi grâce à un rebond du libellé du domaine ou du sujet concerné,
- une carte interactive pour s'orienter dans la bibliothèque à partir des domaines et des cotes des documents notamment sur le site Bpi,
- une navigation intuitive dans les domaines et sujets amenant à leur localisation virtualisée dans les rayons.

La réussite de la preuve de concept du modèle de données et de la sémantisation de la classification est la garantie de la poursuite du projet après 2024 pour une sémantisation et modélisation de l'ensemble des données du catalogue. A terme, l'idée est d'ouvrir l'ensemble des données sur le Web pour une meilleure visibilité des ressources de la Bpi, et d'améliorer l'ergonomie de l'interface du catalogue public pour se rapprocher des nouveaux usages.

C- Des services innovants et collaboratifs au service des publics

1. Webmagazine *Balises* : une production de contenus de référence

Dans le cadre du projet d'établissement, la médiation numérique de la bibliothèque repose sur un projet principal : le webmagazine. Celui-ci est une réponse à la faible présence des bibliothèques sur le web alors même que le web est la première source d'information des usagers. Les compétences des bibliothécaires en matière de sélection d'une

information fiable et pertinente, la valorisation des collections proposées par les institutions, sont au cœur des contenus produits par l'équipe du Webmagazine.

Bilan 2019-2021

La période a été marquée par la migration technologique de l'ensemble des sites et donc du webmagazine sous WordPress. Cette migration, au-delà du projet technique, a permis une stabilisation de l'environnement de publication numérique de la Bpi avec une fluidité accrue entre les contenus produits par les différents sites. Elle a également permis d'entreprendre un nettoyage des données, une mise à jour de certains contenus et de faire légèrement évoluer la Une en fonction des consultations et des rebonds tout en proposant une nouvelle approche thématique pour améliorer la lisibilité de la ligne éditoriale.

Si la crise sanitaire a donné une belle visibilité aux contenus produits durant les périodes de confinement, nous avons constaté une légère stagnation de l'audience qui semble reprendre sa progression depuis le début 2022. Un gros travail de renforcement du référencement et de pérennisation de la sémantisation a d'ailleurs été mené afin de maintenir l'audience de Balises malgré la migration de l'outil et l'objectif semble atteint, malgré les fluctuations liées à la crise sanitaire.

L'accessibilité numérique des sites a également été un point de progression avec un taux global de 74% d'accessibilité des sites de la Bpi, et une moyenne par page située entre 90 et 95% d'après l'audit réalisé en 2021.

Enfin, la fusion prévue entre le webmagazine et le magazine imprimé a été réalisée et la transition donne toute satisfaction. Fusion des titres mais aussi de l'organisation : les deux entités possèdent désormais une même rédactrice en chef, une équipe de rédaction noyau commun, et permettent de mettre en œuvre une réflexion transmedia cohérente avec les pratiques numériques actuelles.

Statistiques 2021

443 430 pages vues

366 001 visites

30 500 visiteurs en moyenne par mois (dont 28 291 visiteurs uniques)

Temps moyen sur une page : 00:02:56

Les contenus publiés par Balises sont désormais régulièrement cités comme des articles de référence par des grands médias (France Info, France Culture, Le Monde, etc.) ou des médias éducatifs (Thot cursus, Eduscol, Nathan, The Conversation) : l'objectif de faire exister les compétences des bibliothèques en termes de contenus de référence sur le web est donc en partie atteint.

Les réseaux sociaux initiés par le webmagazine sont désormais installés dans le paysage numérique de ces thématiques. *Tu vas voir ce que tu vas lire* continue d'attirer un public fidèle et engagé (en particulier sur la page Instagram). Produites par le service chargé des acquisitions en littérature, les notices publiées sont également valorisées sur *Balises* au moment du Calendrier de l'avent ou des Lectures d'été, productions pour lesquelles la contribution est particulièrement élargie. *Pour une poignée de docs* a également su séduire de nombreux abonnés, même si l'engagement peine encore à décoller. Une réflexion sur la fusion/complémentarité des réseaux sociaux consacrés au cinéma documentaire à la Bpi doit encore être menée.

Perspectives 2022-2024

La migration de l'écosystème numérique vers WordPress a permis une meilleure prise en main des interfaces et permet aux équipes éditoriales des différents sites de les faire évoluer en fonction des usages ou des nouveaux projets de l'établissement. La complémentarité, désormais totalement intégrée en matière d'organisation du travail, entre le magazine papier et le magazine en ligne, s'est aussi enrichie d'un espace de valorisation du Replay, nouvelle interface de l'ancienne webtv/webradio.

La production de contenus de type podcast qui a été initiée en 2020 pour accompagner le festival Effractions doit être élargie pour répondre à une demande croissante pour ce type de contenus. Cependant, si la réalisation reste relativement simple, elle doit être suffisamment qualitative pour supporter la concurrence de nombreuses productions de médias traditionnels ou natifs. Cette production accompagne la valorisation de l'interface du Replay, mise à jour début 2022, autant que le Replay valorise la production de ces podcasts.

La circulation des contenus d'un site à un autre, leur complémentarité pensée en amont et valorisée en aval de leur production, reste un axe important en termes d'objectifs au sein du service qui porte ces projets : complémentarité des formats, des sujets, mais aussi complémentarité des compétences acquises sur les technologies numériques comme sur la mise en scène de l'information sur le web. Cette circulation concerne également bien évidemment une meilleure intégration de ces productions numériques dans les autres projets de la Bpi, qu'il s'agisse de leur moissonnage par le catalogue, de leur mise à disposition dans les espaces de valorisation ou dans des actions de médiation auprès de publics spécifiques. Des expérimentations pourront également être menées sur des outils nouveaux qui semblent particulièrement adaptés à la diffusion de contenus documentaires, comme la réalité augmentée.

Si la sémantisation et le travail soutenu sur le référencement ont porté leurs fruits en termes de maintien et de croissance de l'audience, l'équipe de rédaction souhaite désormais travailler sur une certaine fidélisation de son public. Cela pourra se faire à travers plusieurs outils comme les newsletters ou un réinvestissement des réseaux sociaux, à bien anticiper cependant pour rester pertinent sans accroître excessivement la charge de travail des équipes.

Pour faire suite aux préconisations de la CNIL, l'établissement a étudié les différentes hypothèses concernant les outils d'évaluation d'audience de ses interfaces web. Google Analytics, qui était utilisé depuis plusieurs années sur l'ensemble des interfaces, posait en effet problème en termes de respect des données personnelles, même si plusieurs actions avaient été mises en place pour en limiter l'impact. Une étude a conduit à préconiser le passage à l'outil Matomo qui sera installé en fin d'année 2022 sur les sites du domaine bpi.fr et en début d'année 2023 sur les autres interfaces web de la Bpi. Une formation à l'outil sera également prévue en 2023 pour les agents qui exploitent et analysent les audiences de ces plateformes.

Poursuivre la mise en avant des comptes "Tu vas voir ce que tu vas lire"

La Bpi porte depuis plusieurs années via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) des comptes de recommandation littéraire intitulés "Tu vas voir ce que tu vas lire". Ces comptes connaissent un beau succès puisqu'ils réunissent plus de 16 000 abonnés sur Facebook et plus de 3 000 sur Instagram. Les publications régulières seront maintenues au rythme régulier de deux par semaine, de même que certaines thématiques à l'affiche pendant des périodes de l'année bien identifiées (Effractions, Mars au féminin, Mois des fiertés, Calendrier de l'Avent,...)

Une réflexion sera menée pour permettre d'identifier plus clairement ces deux comptes comme des productions de la Bpi, par exemple en faisant évoluer le logo. Par ailleurs, une réflexion sera conduite sur plusieurs plans pour conserver la dynamique et l'évolution de cet outil :

- l'évolution de la programmation, des cycles et des thèmes pour maintenir le renouvellement et l'attrait ;
- l'intégration plus aboutie sur tous les relais de communication de l'établissement, papier et numérique ;
- la réflexion sur le développement du service sur un réseau social plus récent, de moins de dix ans, pour maintenir l'intérêt et toucher un public plus large, ayant intégré d'autres usages et pratiques des réseaux sociaux.

2. Eurêkoi

Bilan 2019-2021

Le service de réponses à distance Eurêkoi est un service de coopération nationale et internationale (Belgique francophone). Si le nouveau service de recommandation a pu attirer certaines médiathèques en 2017, c'est plutôt le fait d'offrir un service en ligne à ses usagers qui intéresse aujourd'hui les collectivités et, avec la crise sanitaire, cette tendance s'est accentuée.

En 2020, le service Eurêkoi a en effet été très sollicité et valorisé aussi bien par les institutions culturelles que les médias grand public, lui apportant une notoriété et une activité particulièrement importante. Cette augmentation conséquente de l'activité est retombée en 2021 en raison de la fermeture continue de nombres de médiathèques du réseau et donc d'une diminution très forte de leur visibilité. La concurrence des sources d'information, des algorithmes de recherche, la montée en compétence des internautes en matière de recherche documentaire expliquent sans doute également la difficulté à installer durablement le service Eurêkoi dans le paysage numérique actuel et en particulier sur l'aspect conseil en fiction qui entre directement en concurrence avec les algorithmes de recommandation des différentes plateformes commerciales.

De nombreuses actions de communication en ligne ont été portées depuis 2018, qu'il s'agisse de sponsoring de médias comme Numérama, des podcasts de Binge audio, l'hebdomadaire Le Un, Notre Temps, La Croix, Femme actuelle, etc. ou de création de contenus pour des sites événementiels comme Partir en livre, Nuits de la lecture, Semaine de la francophonie... Et l'animation du réseau social Facebook a vu le nombre de ses fans augmenter de manière conséquente. Ces actions apportent une véritable notoriété (le trafic augmente de manière significative sur le site eureka.org) mais peu de questions supplémentaires malgré les efforts réalisés.

Une refonte du site a été réalisée afin d'optimiser sa visibilité, aussi bien fonctionnellement que techniquement. Elle s'accompagne d'une plus forte éditorialisation avec une réindexation et une thématisation des questions posées plus présente, une proposition de quiz et une sélection de listes de recommandations. Une mise à jour de l'application a également été initiée mais doit être entièrement repensée dans la période à venir.

Statistiques 2021

7 087 questions reçues par le réseau dont :

5 138 questions documentaires

1 896 questions de recommandation

343 666 visites sur le site eureka.org

404 477 pages vues sur le site eureka.org

Perspectives 2022-2024

La très forte progression des accès mobiles nous incite à travailler sur une application complémentaire au site (qui est déjà responsive). Un travail d'UX design rendra le service plus efficace, attrayant et ergonomique. Cette évolution est plutôt envisagée en direction du jeune public qui privilégie les accès mobiles.

Une présence plus importante sur les réseaux sociaux est aussi nécessaire pour que le service soit présent là où sont les internautes en recherche d'informations ou de conseils. La diversification des réseaux sociaux est envisagée, ainsi que l'ouverture d'une chaîne Youtube assortie d'une production régulière de vidéos (booktubes, coups de cœur, bandes annonces, portraits d'usagers...).

Une grosse évolution du site permettant l'intégration d'une base de connaissance autour des recommandations à partir des listes réalisées dans la plateforme SensCritique est envisagée pour mieux faire connaître cet aspect du service. Une réflexion sur les outils dédiés au service et en particulier sur le formulaire est également prévue : refonte du double formulaire en un formulaire unique et mieux adapté aux usages, utilisation potentielle d'un chatbot pour accompagner l'internaute et mieux lui expliquer le service ou remplacer le formulaire dans certains cas.

L'accessibilité numérique du service est toujours au cœur des préoccupations et, après avoir mené un premier chantier qui a permis de rendre le site partiellement accessible et de refondre le widget intégré sur le site des partenaires pour qu'il respecte également les normes d'accessibilité, un effort conséquent sera fait pour améliorer encore cet aspect du service.

Face à l'amélioration constante de l'intelligence artificielle à l'œuvre dans les moteurs de recherche du web comme face au mouvement d'Open Access, qui met à disposition des internautes une documentation bien plus conséquente, une réflexion prospective va également être entreprise sur les fonctionnalités du service. Elle permettra d'assurer la meilleure adéquation possible aux usages et aux besoins des internautes en recherche d'informations, et ainsi la pertinence du service dans la durée.

3. Le Cinéma du réel en ligne

Bilan 2019-2021

Alors qu'en 2019, la proposition numérique venait en complément d'un événement qui par nature est un événement physique, en 2020 et 2021, les confinements successifs ont contraint Cinéma du réel à accélérer la mise en œuvre de sa stratégie numérique tout en la réorientant. Dans ce contexte, le développement et l'amélioration de l'application qui avait été lancée en 2019 n'a plus été une priorité. Il a paru beaucoup plus important de se concentrer sur la mise en place d'un site principal performant et sur la mise en place d'outils *ad hoc* telle la plateforme CANALRÉEL lorsque le festival a eu lieu en ligne.

En 2020, le festival a dû fermer le lendemain même de son ouverture et simultanément inventer un festival en ligne en s'appuyant sur ses partenaires digitaux. Festival Scope, Festival Scope Pro, Tënk, UniversCiné, Mediapart, Vimeo, chacun à son endroit et à sa façon, ont permis au festival de toucher son public. Au total, il y a eu plus de 50 000 visionnages de la sélection de Cinéma du réel 2020.

En 2021, l'organisation du festival en ligne a pu être pensée en amont. Afin de garder l'esprit festivalier et ne pas devenir une simple plateforme de streaming, à l'instar de nombreux autres événements, le choix a été fait de diffuser les séances du festival à horaires fixes. Elles ont ensuite été présentées sous la forme de chaînes de télévision diffusées sur une plateforme spécialement créée pour l'occasion et baptisée CANALRÉEL.

Ces séances étaient constituées soit des films précédés de leurs présentations par les membres du Comité de sélection et les cinéastes, soit des débats et rencontres professionnelles. Les rencontres entre cinéastes et membres du comité de sélection ainsi que les débats du festival ont été tournées dans deux studios et réalisés dans les conditions du direct par des techniciens professionnels de la télévision.

Même si le fait d'organiser le festival en ligne n'a pas vraiment relevé d'un choix, cette expérience a permis de construire une identité forte et d'offrir une expérience proche du festival pour les participants. Afin de capitaliser sur cette expérience, les débats ont été publiés sous forme de vidéos sur chaîne Youtube de Cinéma du réel. La plateforme CANALRÉEL qui était le « lieu virtuel » sur lequel le festival s'est déroulé a réuni 14 625 visionnages. Il faut ajouter à ces chiffres les visionnages sur les plateformes partenaires (28 077 visionnages) et sur la chaîne Youtube (26 547 vues au 12 juillet 2021).

De plus, la vidéothèque qui prenait jusqu'alors la forme de postes de visionnages accessibles aux accrédités dans la Bpi est devenue une vidéothèque en ligne, accessible depuis le monde entier, sur laquelle 4435 visionnages ont pu avoir lieu. Enfin, les Works-in-Progress, qui permettent à des porteurs de projets de présenter des films en cours de finition à des professionnels de la diffusion, ont également eu lieu en ligne, et ont généré 286 visionnages.

Projets 2022-2024

- Que conserver de l'expérience « festival en ligne » ?

Dès lors, la question s'est posée à l'issue du festival 2021 de savoir ce qui serait conservé de cette expérience 100% numérique lorsque le festival pourrait à nouveau avoir lieu.

La stratégie numérique à développer se doit d'être pensée en étroite corrélation avec les objectifs éditoriaux et les contraintes économiques du festival. En particulier, il n'est nullement envisagé de devenir un festival hybride, mais au contraire de réaffirmer la qualité événementielle du festival, sa capacité de rassembler et d'assumer son caractère éphémère. Le festival est un espace-temps dans lequel il s'agit d'être présent et ensemble avec d'autres.

C'est pour cette raison qu'il a été décidé de renforcer les partenariats du festival avec des diffuseurs en ligne qui se sont beaucoup développés à la faveur des confinements successifs : Tènk, FestivalScope, Mediapart, qui diffusent chacun une partie de la programmation de Cinéma du réel sur un temps limité. Ainsi, les tables rondes et rencontres qui ont lieu pendant le festival ne seront pas filmées, à la fois pour des questions de coût, de dispositif et de choix éditorial. En effet, si un dispositif de tournage était mis en place, celui-ci prendrait inévitablement le pas sur l'événement lui-même et donc la qualité de la rencontre.

Mais l'ensemble des débats et rencontres en 2022 ont tous été enregistrés au son, et seront diffusés sous forme de podcasts, disponibles sur Youtube, Deezer et bien sûr le site internet du festival ainsi que celui de la Bpi. De plus, il est envisagé de filmer des entretiens entre les réalisateurs sélectionnés et les membres du comité de sélection afin de les rendre également disponibles sur les supports web du festival. Cela permettrait à Cinéma du réel de jouer son rôle d'accompagnateur des films pendant le festival mais aussi dans la perspective de leur sortie en salles. Ce projet ne pourra se concrétiser que si des financements complémentaires sont réunis.

Par ailleurs, certains éléments mis en place à l'occasion des confinements seront conservés : ainsi, la vidéothèque réservée aux accrédités est désormais une vidéothèque en ligne et non plus une vidéothèque accessible uniquement dans les murs de la Bpi.

- Les chantiers structurels

Il est impératif que la stratégie numérique de Cinéma du réel repose sur des bases plus solides que celles dont disposait le festival jusqu'à 2021. Ainsi, deux chantiers structurels sont en cours : la refonte du site internet et le changement de la base de données.

Le site internet du festival avait jusqu'à 2021 comme structure de base l'ancien blog du festival, ce qui posait de nombreux problèmes de navigation, d'ergonomie et d'administration. Notamment, l'identité graphique du festival a été entièrement revue en 2021 et il était impossible de faire évoluer le graphisme du site internet pour qu'il soit cohérent avec cette nouvelle identité graphique. C'est pourquoi il a été décidé de refondre le site en passant, comme le reste des sites de la Bpi, sous Wordpress, afin d'avoir un site plus facilement administrable, d'en revoir l'ergonomie et le design graphique.

Cette refonte a eu lieu fin 2021 et le nouveau site mis en ligne début 2022, à temps pour l'édition 2022 du festival. Il permet notamment de pallier la suppression de l'épais catalogue papier et de publier, en plus de toutes les informations pratiques liées aux films et aux séances, des textes de fond, accompagnant ainsi le désir du festival d'être non seulement un lieu de découverte des auteurs et des films, un lieu de discussion sur les enjeux du cinéma documentaire, mais aussi un lieu de recherche et un lieu ressource pour tous les amateurs et professionnels du cinéma documentaire. La capacité du festival à demeurer un lieu ressource incite à considérer désormais la refonte de la partie « archives » du festival comme une priorité. Elle a lieu en cette fin d'année 2022.

Pour terminer, le coût de l'abonnement de la base de données du festival devant être multiplié par deux à partir de 2022, il a été décidé de changer de prestataire, faisant en outre le constat que les possibilités offertes par cette base de données ne sont pas complètement adaptées à l'usage qui en est fait. Les données de Cinéma du réel seront donc basculées chez un autre prestataire spécialiste des bases de données de festivals tels que la Semaine de la Critique ou la Quinzaine des Réalistes. Il s'agit par ailleurs du prestataire qui a piloté la refonte du site internet de Cinéma du réel. L'objectif principal de cette migration est de bénéficier d'une base de données dont les fonctions permettent de publier chaque année la programmation du festival d'une façon plus fluide et moins chronophage.

4. Une nouvelle appli Bpi

Bilan 2019 - 2021

Au cours de l'année 2020, l'architecture de la prochaine application mobile de la Bpi a pu être réalisée. Les données qui alimentent l'application sont issues de divers organes de communication de la Bpi, notamment l'agenda des activités de la Bpi publié sur le site www.bpi.fr. Un environnement de type « backend » a été conçu afin de gérer la consolidation des données et permettre à un administrateur fonctionnel d'organiser la publication des informations sur l'application mobile. La crise sanitaire a ralenti les travaux qui avaient été initiés pour finaliser la réalisation de l'application mobile.

Projection 2022 - 2024

Dans le cadre de la reprise des travaux de développements de l'application mobile, de nouveaux besoins ont été exprimés au cours de l'exercice 2021. Cette nouvelle expression des besoins fait apparaître les spécifications suivantes :

- Créer une nouvelle synergie avec le Centre Pompidou afin de permettre aux usagers de la Bpi d'accéder plus facilement aux événements que le Centre propose,
- Exposer les événements du festival du Cinéma du Réel lors de la manifestation,
- Offrir un service de localisation des ouvrages de la Bpi in-situ,
- Proposer aux usagers de la Bpi un accès à un service de contremarques dématérialisé,
- Intégrer les données issues de l'application *Affluences* pour organiser une information unifiée.

D- Des services innovants au service des professionnels

1. Le site « professionnels » de la Bpi

Le site de la Bpi pour les professionnels de la documentation a pour objectifs de nourrir la réflexion professionnelle autour de thématiques d'actualité et de favoriser la mutualisation des bonnes pratiques en valorisant des actions innovantes, notamment autour de la cohésion sociale. Après la restructuration du site effectuée en 2016, l'année 2020 a surtout marqué la migration du site sur Wordpress. Cette migration a conduit à une révision de l'architecture de certaines rubriques. De plus, aux thématiques des articles viennent désormais s'ajouter les tags qui doivent faciliter les rebonds dans la recherche des utilisateurs du site. Un long travail de réflexion sur ces thématiques et ces tags a mobilisé l'équipe de la Délégation comme les services contributeurs. Le déploiement et l'utilisation des tags pour chaque article va constituer un point d'attention et un axe fort du développement du site pour la période à venir.

Le site de la Bpi pour les professionnels maintient, depuis 2018, une fréquentation régulière en croissance constante. Ainsi, si en septembre 2018 on comptabilisait 4055 utilisateurs, ils sont 8066 en septembre 2021.

Cependant, pour la communauté professionnelle ce site reste trop peu connu, dans un écosystème où d'autres institutions, voire des bibliothécaires à titre individuel, connaissent une notoriété supérieure à celle de Bpi pro.

Pour que les ressources mises à disposition bénéficient à un nombre élargi de collègues, trois axes peuvent être définis :

- l'adaptation de l'architecture du site aux besoins
- le développement des contenus
- l'efficacité de la communication

Adapter l'architecture du site

Existant en 2021

- 5 rubriques : Métier/Collections et services/Cohésion sociale/ Études/International
- Élaboration d'une nouvelle sous-rubrique sur l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) au sein de Cohésion sociale, fin 2018
- Relais régulier de l'actualité de la plateforme *Les Yeux doc* dès 2017
- Intégration au site professionnel du site *Bibliothèques dans la cité* (BDLC) en 2017
- Migration du site sous Wordpress
- Modifications de l'architecture à l'occasion de la migration sous Wordpress (sous-rubrique Ressources numériques, Autoformation à la Bpi, Alphabib, rubrique Etudes)

Développement jusqu'en 2024

- Structuration d'une sous-rubrique pour l'action culturelle
- création d'une sous-rubrique « Méthodologie » au sein de la rubrique Etudes rassemblant des vidéos méthodologiques et d'une autre sous-rubrique permettant de relayer des mémoires des élèves conservateurs de l'ENSSIB
- Rubrique Etudes : création d'une possibilité d'abonnement aux études disponibles en PDF
- S'adapter, dans le respect de la structuration existante, aux besoins identifiés, aux intérêts de la profession, à la commande politique

Développer les contenus

Existant en 2021

- Mise en place depuis 2017 de réunions régulières de contributeurs du site pro, regroupant la plupart des services coopérateurs de la Bpi. Ces réunions permettent de planifier et coordonner les publications relatives aux actions de la Bpi.
- Parallèlement un groupe de travail interne regroupant les services ayant des actions relatives à la cohésion sociale permet, entre autres, de susciter des publications sur ce sujet
- Valorisation des échanges du Conseil de Coopération sur le site depuis 2017
- Valorisation de lieux innovants, ouvertures de bibliothèques, etc.
- Valorisation des journées d'études conçues par la Bpi et accueillies au sein de la Bpi (Carel, journées d'étude auxquelles assistent des agents de la Bpi, journées d'étude entrant dans le cadre conventionnel « BDLC-partenariat »)
- Valorisation des opportunités données par les associations professionnelles à vocation internationale (échanges professionnels, accueils de stagiaires internationaux, participation à l'IFLA, etc.)
- Relais des contenus du Webmagazine présentant un intérêt pour les professionnels de la lecture publique sur le site et sur le réseau social Facebook
- Lancement de webinaires en ligne suite au Covid-19 : webinaire handicap et Bibliogrill
- Diffusion en ligne des événements professionnels sur Facebook et le site Bpi pro

Développement jusqu'en 2024

- Développement des contributions (en particulier sur le handicap, l'EMI, l'EAC et les fiches pratiques BDLC) et relais d'informations utiles (postes vacants, vademecums du Ministère, etc.)
- Développement du nombre de contributeurs externes (développement de relais au sein de bibliothèques et d'écoles de conservateurs notamment)
- Développement de contenus sur l'international : valorisation des stages, des voyages d'études, des déplacements IFLA et EBLIDA
- Valorisation des actions et des nouveaux contenus produits par le Service Etudes et Recherche
- Organisation d'une veille au sein de la Délégation à la coopération voire au sein des contributeurs internes afin de mettre en ligne des actualités extérieures à la Bpi (page Actualités de la rubrique EMI, page Outils en partage de la rubrique Métier, rubrique International, etc.)

Augmenter la visibilité du site Bpi pro (communication)

Existant en 2021

- Passage à un rythme mensuel de la newsletter
- Développement de la communauté professionnelle sur FaceBook (+ 95,42 % entre janvier 2019 et janvier 2022)
- Valorisation plus large et plus régulière sur le site des actions de la Bpi en direction des professionnels : journées d'étude, sessions d'échanges autour des ateliers de conversation, séminaires, outils, procédures, infographies, etc.
- Mise en place et développement de « boost » sur Facebook des contenus du site pour les professionnels
- Présentations systématiques du site professionnel lors des différents événements portés par la délégation à la coopération et les services coopérateurs
- Création d'une carte postale Bpi pro, et envoi aux centres de formation, distribution lors des événements professionnels auxquels participe la Bpi

Développement jusqu'en 2024

- Newsletter : évaluer la pertinence de faire des newsletters thématiques
- Systématiser et structurer les boosts sur Facebook
- Formaliser et affiner la stratégie de communication sur Facebook (focus, storytelling, publications thématiques)
- Diversifier les formats et les canaux de diffusions (vidéos, podcasts, infographie – chaîne Youtube)

2. La plateforme de films documentaires *Les yeux doc*

Le Catalogue national, créé en 1978, est un maillon essentiel du dispositif d'aide à la diffusion du cinéma documentaire en bibliothèques mis en place par le Ministère de la culture et développé par la Bpi, à partir de 2005, dans le cadre de ses actions de coopération. En 2014, en prévision de l'obsolescence progressive des supports, il a été décidé de faire évoluer la diffusion des films vers un modèle numérique. Une plateforme de vidéo à la demande a été développée avec l'aide des équipes techniques d'Arte, qui diffusait depuis 2007 dans les bibliothèques une offre similaire, la *Médiathèque numérique*. La plateforme de la Bpi a été mise en ligne en novembre 2016 sous le nom de domaine *Les yeux doc* <www.lesyeuxdoc.fr>. Des droits spécifiques ont été négociés pour que les films puissent être visionnés au domicile des usagers sur tous types d'écrans, ainsi que sur les écrans des bibliothèques, en consultation sur place et projection publique.

Bilan 2019-2021

À partir de 2019, la collection a atteint son point d'ancrage de 400 films, qui sera maintenu en dépit des échéances de droits annuels (les films sont dés herbés au bout de dix ans), grâce aux nouvelles acquisitions et au lancement d'une campagne de partenariats visant à faire entrer des films produits par différentes institutions et organismes culturels ou universitaires. Le chantier juridique concernant les films plus anciens du Catalogue national a été relancé fin 2021, donnant quelques pistes possibles pour une exploitation légale de ces films sur la plateforme.

La collection, à tonalité littéraire à l'origine, est maintenant plus axée sur la thématique sociale, le monde proche ou lointain qui nous entoure. La sous-collection des classiques du cinéma documentaire, en partenariat avec *La cinémathèque du documentaire* a continué à s'enrichir. Elle compte 18 titres (Jean Rouch, Chris Marker, Alain Resnais, William Klein...) fin 2021 et fait l'objet de consultations régulières sur la plateforme. Elle est particulièrement adaptée à des actions de type EAC.

La plateforme s'est enrichie de nouveaux contenus, notamment des articles (appelés « sélections ») traitant, en lien avec les films visibles sur la plateforme, de l'« Actualité » (Les invisibles du rêve chinois, Ukraine, de l'indépendance à la guerre), documentant des « Parcours » à travers la collection (Japon, quelques images pour un portrait en archipel) ou offrant des « Regards » sur des cinéastes, festivals, producteurs, organismes de formation.

La page d'accueil a été partiellement refondue pour donner un aspect plus illustratif, plus vivant, mettant en valeur les nouveautés et les films les plus souvent consultés. Le moteur de recherche a été enrichi pour donner accès à des références supplémentaires et proposer des réponses, d'une part sélectives avec la possibilité de l'auto-complétion et d'autre part larges avec la possibilité d'afficher le résultat de la recherche comme sur un moteur de recherche type Google.

Le renforcement de l'équipe fin 2020 a permis d'accélérer le rythme de parution des sélections et la publication des extraits de films, ainsi que l'amélioration de la lisibilité de la fiche films et l'ajout de documents associés, comme des dossiers de presse « pour en savoir plus » sur les films.

L'aspect commercial a également été traité pour favoriser un développement plus rapide du réseau de bibliothèques adhérentes. La proposition tarifaire de base a été élargie pour être plus accessible financièrement aux petits établissements. Cette politique a porté ses fruits puisque le réseau compte, fin 2021, 100 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques (48 en 2019), ces réseaux représentant près de 2200 lieux de diffusion.

En termes de valorisation des films et de l'activité, on peut citer quatre actions principales :

- Programmation hebdomadaire gratuite dans les salles de cinéma du Centre Pompidou : « Les yeux doc à midi ». Depuis 2018, 40 films sont ainsi projetés chaque année (en dehors des périodes de fermeture des salles due à la pandémie en 2020-2021) et présentés par les bibliothécaires de l'équipe cinéma de la Bpi.
- Réalisation d'une lettre d'information mensuelle « Les yeux doc ». Depuis décembre 2017, 35 numéros comportant chacun un focus sur une bibliothèque du réseau, des interviews longues de cinéastes, producteurs, diffuseurs, des conseils sur les films du catalogue, la liste des nouveautés.
- En 2019, une première journée d'étude réservée aux bibliothèques adhérentes a eu lieu à la Bpi, alternant ateliers, conférences et présentation de films en avant-première. En 2020, la journée n'a pas pu avoir lieu du fait de la pandémie et en 2021 elle a été organisée en ligne, suscitant un intérêt certain de la part des bibliothécaires, notamment ceux qui ne peuvent pas, ou difficilement, se déplacer.
- Organisation du 1^{er} Prix du public Les yeux doc pendant la saison 2020-2021, événement qui s'adresse à la fois aux bibliothécaires et aux usagers des bibliothèques et qui a pour objectif de mettre en avant un film de la plateforme. Le Prix donne lieu à des ateliers et des projections permettant aux bibliothécaires de présenter leurs collections de films documentaires.

Perspectives 2022-2024

- Actualité éditoriale : poursuivre l'enrichissement de la plateforme par l'acquisition de nouveaux films et la mise à disposition de films proposés par des partenaires : sont prévus en 2022 des contrats de partenariat avec l'Opéra national de Paris, la Fémis et le Master 2 DEMC de l'université Paris Cité.
- Évolutions techniques : création d'une rubrique Archives, pour documenter la ligne éditoriale du Catalogue national.
- Poursuite du chantier juridique pour obtenir les droits de films plus anciens
- Poursuite en 2022, jusqu'à épuisement des crédits, du partenariat avec *La cinémathèque du documentaire* pour mettre à disposition des usagers de la plateforme les grands classiques du cinéma documentaire du 20^e siècle.
- Poursuite de la valorisation et notamment du Prix du public (dont la seconde édition a lieu d'octobre 2021 à avril 2022).
- Préparer le versement partiel des archives vidéo du Catalogue national à la Bibliothèque nationale de France pour favoriser la sauvegarde numérique des documentaires retirés du catalogue.

3. Une action de coopération sur le numérique : autoformation hors les murs

Bilan 2019-2022

Entre 2016 et 2019, avec le projet "Autoformation hors les murs", la Bpi a financé des abonnements à des ressources électroniques pour des bibliothèques partenaires. 6 bouquets, généralistes ou spécialisés dans les langues ou l'informatique ont été mis à disposition : orthodidacte.com, Onlineformapro, Vodéclit, Vocabale numérique, Capturator et Eni. L'offre a été rendue accessible dans 108 établissements regroupés au sein de 19 structures signataires de la convention, dont 5 BDP-MDP et 6 réseaux de lecture publique.

L'expérimentation s'est arrêtée fin 2019, avec un bilan peu satisfaisant. En effet, le dispositif s'adressant à des petites bibliothèques dotées de faibles ressources en personnel, l'offre a été peu publicisée et donc très peu consultée, sans compter les problèmes techniques posés par certaines bases de données, et les difficultés d'adaptation technologique des petites bibliothèques. Le bilan chiffré 2018 (2800 inscrits sur place et à distance) a confirmé le manque d'appropriation des ressources par les bibliothèques et leurs publics, et a pesé dans la décision d'arrêter le dispositif à son terme.

Néanmoins, les réunions du réseau hors les murs de 2017 et 2018 ont montré un intérêt global pour les échanges de bonnes pratiques autour des médiations, des valorisations et des outils d'autoformation (appli, moocs, sites gratuits...) et montrent l'intérêt de rencontres sur ce thème.

Un nouveau dispositif a été mis en place dès 2020 avec 2 volets :

- un séminaire annuel sur l'autoformation autour des questions de choix de ressources, d'achat, de valorisation, de médiation.
- l'animation d'un réseau de bibliothèques et le signalement des ressources gratuites (sites, moocs, appli...) à l'aide de l'outil collaboratif Pearltree :

<https://pro.bpi.fr/le-pearltrees-de-lautoformation/>

Le pearltree des ressources d'autoformation est signalé sur le site Bpi professionnel et suscite une bonne adhésion de la part des bibliothécaires du réseau. Il a pour objectif de recenser, d'organiser, d'archiver les sites web d'autoformation en accès libre. Collaboratif et participatif, il permet de naviguer dans les *Pearltrees* voisins et prendre les perles sur la même thématique, que des internautes auront préalablement sélectionnées. Chacune des perles peut être (re)partagée dans un autre Pearltree, le but étant de créer des « équipes » de recherche. Chaque collaborateur peut ainsi, participer activement à la veille en ajoutant ses propres trouvailles

Perspectives 2022-2024

Le travail sur l'augmentation du nombre de ressources d'autoformation accessibles à distance va continuer à être mené en lien avec le réseau CAREL et le service informatique de la Bpi. La politique de coopération de la Bpi en matière d'autoformation a déjà été réorientée en 2020 autour de la thématique de la valorisation des ressources gratuites en bibliothèque. Elle fera l'objet d'une journée d'étude ou d'un webinaire en 2023.

Une réflexion parallèle sera menée sur les contenus numériques d'autoformation qui échappent pour le moment aux bibliothèques afin de les proposer aux usagers, en particulier les applications pour l'apprentissage des langues ou autres contenus, qui deviennent majoritaires dans les pratiques des jeunes aujourd'hui.

E- Eduquer, inclure, démocratiser et former tout au long de la vie

1. Les ateliers numériques

Bilan 2019-2021

Depuis 2014, les ateliers numériques sont organisés plusieurs fois par semaine sous forme de sessions thématiques pendant une heure et demie dans l'atelier du niveau 3. Reposant sur une équipe d'animateurs de 22 personnes, ils visent en premier lieu à lutter contre la fracture numérique.

Les thématiques abordées, au nombre de 22, diffèrent à chaque séance. Elles se développent selon 3 axes principaux :

- apprentissage des bases de l'informatique et du numérique : initiation à l'ordinateur, à la navigation sur internet, création d'une boîte mail,...
- élargissement des compétences informatiques des usagers : "Je repère les fake news", "je détecte les emails frauduleux", "je découvre le Cloud", "je m'initie à Excel"...
- acquisition d'une culture numérique à travers des sessions consacrées à la presse en ligne, la découverte de bases de données spécifiques proposées par la Bpi OpenEdition, Cairn,...

179 ateliers ont pu être organisés sur la période 2019-2021 pour 758 usagers. La pandémie ou les mouvements sociaux ayant fortement affecté leur organisation, ils se sont répartis ainsi :

- 2019 : 72 ateliers pour 402 participants
- 2020 : 43 ateliers pour 170 participants
- 2021 : 64 ateliers pour 186 participants

Les usagers étaient majoritairement des femmes en 2019 et 2020 (59,5 % en 2019, 53% en 2020). La répartition s'est inversée en 2021 puisque 57% étaient des hommes. Toujours en 2021, près d'un tiers des personnes (60) participaient à ces ateliers pour la première fois.

En 2021, l'âge médian des participants était de 56,11 ans. 36,26 % étaient des retraités, 21,42 % étaient demandeurs d'emploi et 23,62 % avaient un emploi. Les étudiants ont davantage fréquenté nos ateliers (12,63 % contre 8,23 % en 2020). Comme au niveau national, le taux d'équipement est important et augmente d'année en année (73,22 % et 74,63 % des participants possèdent une connexion Internet).

Déclics informatiques :

Les Déclics informatiques, qui ont repris à partir de 2016, complètent les Ateliers numériques sous la forme d'une permanence, hebdomadaire depuis 2021.

Il s'agit d'une assistance personnalisée, animée par un ou deux professionnel.les, dans l'espace autoformation, les mercredis de 17h à 18h30. Les personnes peuvent venir avec leur propre matériel (smartphone, tablette, ordinateur).

Ces séances permettent de répondre très concrètement aux questions et problèmes que se posent des personnes peu à l'aise avec l'environnement numérique et qui doivent malgré tout composer avec.

L'accueil est individuel, gratuit et sans rendez-vous. Les sessions accueillent entre 3 et 5 personnes à chaque fois.

109 personnes ont été accueillies en 2019 et 36 en 2020.

Perspectives 2022-2024

Les ateliers seront poursuivis au même rythme qu'actuellement sur la période 2022-2024. De nouvelles pistes d'évolution seront étudiées pour que ces médiations soient encore plus en phase avec les attentes des usagers :

- multiplier les ateliers consacrés à la culture numérique pour faire découvrir la richesse des bases de données électroniques auxquelles la Bpi est abonnée ;
- programmer des ateliers numériques pendant les mois de juillet et d'août ;
- organiser avec certaines associations dont la Bpi est partenaire des ateliers numériques pour des groupes déjà constitués.

FOCUS : aide aux démarches administratives en ligne

Afin de répondre aux besoins des personnes éloignées du numérique et dans le cadre du plan d'action pour les publics du champ social, la mise en place d'une permanence « Aide aux démarches administratives en ligne » est prévue. Elle sera proposée par les écrivains publics de l'association Mots sur mesure, qui assurent déjà la permanence d'écrivain public. En effet, les intervenants sont déjà amenés à répondre à ce type de besoin dans le cadre de ces permanences, et il est très probable qu'une grande partie du public n'identifie pas la nature des services qui peuvent leur être rendus. Cette nouvelle permanence sera programmée à partir de janvier 2023, en alternance avec les permanences d'écrivains publics, et sera intitulée de manière explicite « Aide aux démarches administratives en ligne ».

2. EMI (Education aux médias et à l'information)

Bilan 2019-2021

A. Les dispositifs à destination des publics

a) Le Parcours Média : un dispositif d'EMI pour les collèges et les lycées proposé tout au long de l'année et pendant la Semaine de la presse

Poursuite des ateliers *Info Intox* et *Construire son opinion* : l'enjeu de ces ateliers est de permettre aux élèves de décrypter les médias, d'aiguiser leur sens critique et leurs capacités d'analyse de l'information et de l'actualité.

Dans ce cadre, les ateliers *Info Intox* sont plus particulièrement consacrés à l'accompagnement des élèves à l'appréhension de l'univers informationnel du numérique : l'objectif est ainsi de plonger les élèves dans un environnement familier, qu'ils pensent maîtriser, Internet, afin de les faire réfléchir sur leurs pratiques et de leur faire prendre conscience de la nécessité de vérifier et de croiser leurs sources.

L'atelier permet également de réaffirmer la place du bibliothécaire, « expert en recherche et évaluation de l'information ». Huit bibliothécaires de différents services de la Bpi sont investis dans l'animation et la réflexion autour de cet atelier qui évolue ainsi en fonction de nos expériences.

b) Journées de contribution à Wikipédia

En partenariat avec le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) et les professeurs-relais du Centre Pompidou.

À destination de classes de lycées, cette action se déploie en trois temps : une visite guidée d'œuvres présentes dans les salles du musée national d'Art moderne (MNAM), suivie la semaine suivante d'une initiation en classe aux principes de contribution à l'encyclopédie participative (neutralité, citation des sources, etc.), puis enfin d'une journée à la Bpi où les élèves vont devoir améliorer les fiches de l'encyclopédie consacrées aux œuvres et aux artistes qu'ils ont pu découvrir lors de la visite initiale, en trouvant leurs sources parmi les fonds documentaires de la bibliothèque.

Ils acquièrent ainsi un regard mieux informé sur cet acteur fondamental de l'univers numérique qu'est Wikipédia, ainsi qu'une formation pratique à ses principes. Se tenant le 8 mars en 2021, cette journée a été consacrée à des œuvres d'artistes femmes présentes dans les salles du MNAM.

c) Cinéma

Lancés en 2019, les ateliers **Images documentaire, images médiatiques** sont proposés à des classes de collège et de lycée qui, accompagnés par une cinéaste documentariste, sont amenées à réfléchir à ce qui distingue l'image médiatique, souvent formatée et dont l'objectif est d'informer à chaud, du cinéma documentaire qui assume un regard subjectif et propose une recherche formelle. Quels sont leurs partis-pris et leurs méthodes de travail respectives ? Quelle place est laissée à l'esprit critique du spectateur ?

Construit autour de deux thèmes au choix, le sport et les luttes sociales, et à travers l'étude précise de différents extraits de sujets de chaînes d'information, de reportages mais aussi d'œuvres documentaires tirées de l'histoire du cinéma, ces ateliers ont interrogé les spécificités de chacun de ces régimes d'images.

d) Une nouvelle proposition pour le public adulte

Dans le cadre des ateliers numériques à destination du grand public, l'atelier *Je repère les fake news* est proposé depuis 2021. C'est une déclinaison de l'atelier Info Intox, s'adressant cette fois-ci aux adultes.

Ces séances sont consacrées aux rumeurs, aux fausses nouvelles et aux théories du complot. Elles visent à armer le public, parfois un perdu dans la masse de contenus disponibles sur Internet et qui peut avoir du mal à s'informer en toute confiance. L'objectif de l'atelier est d'acquérir quelques réflexes pour évaluer l'information en ligne et de découvrir des outils qui aident à débusquer les « fake news ».

L'offre s'est consolidée tout au long de ces années tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif et ce malgré l'impact de la pandémie (34 ateliers pour les scolaires en 2021, 21 ateliers en 2020)

B. Les dispositifs à destination des professionnels

a) L'animation du réseau des bibliothèques de lecture publique sur la thématique de l'EMI, une mission confiée par le ministère de la Culture en 2018

Dans le cadre de ses missions de coopération, la Bpi a poursuivi ses instances de réflexion, de partage d'expériences et de contributions professionnelles, notamment au travers d'un séminaire rassemblant les acteurs de l'EMI des bibliothèques territoriales, de journées d'étude et de ses contributions à un réseau d'expertise.

Avec la participation du ministère de la Culture, la Bpi a mis à disposition un guide pratique : *Education aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique* (<https://www.bpi.fr/content/uploads/sites/3/2020/03/emi-guide-pratique-2020.pdf>). C'est un outil simple et concret à destination des bibliothèques qui envisagent de mettre en place des projets d'EMI : informations utiles sur les dispositifs, les partenaires ou les types d'actions à développer selon les publics, mais aussi retours d'expériences des actions menées par des bibliothèques sur l'ensemble du territoire.

b) Contribuer à un réseau d'expertise et de compétences en EMI.

Membre du Conseil scientifique de l'ENSSIB et de son Comité éditorial, la Bpi est associée depuis 2020 aux réunions du comité de suivi du projet EMI et a participé au travail sur le référentiel de compétences en EMI pour les bibliothécaires. Au croisement des thématiques de l'EMI et du numérique, la Bpi a notamment contribué à *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque* (Presses de l'ENSSIB, 2020) et au rapport de la Commission Bronner, missionnée par le Président de la République en 2021 : *Les lumières à l'ère numérique*.

c) Journées d'étude

Organisées en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture (ministère de la Culture), les journées d'étude se proposent d'apporter, sur une problématique spécifique, un éclairage théorique et un partage d'expériences en invitant des universitaires à présenter leurs travaux et des bibliothécaires leurs projets.

En 2021, la journée d'étude avait pour thème : *Confiance dans l'information : quel rôle pour les bibliothèques ?* Ce questionnement a permis d'interroger l'émergence d'une demande citoyenne de plus d'horizontalité dans les prises de décision, celle d'être « entendu », ainsi que la revendication d'une expression libre, décomplexée, notamment sur les réseaux sociaux où prévaut la confiance dans la communauté des pairs. Ont notamment été abordées les expériences de journalisme citoyen ou de médias collaboratifs, liées à la généralisation des usages des outils numériques (voir ainsi la contribution de Clara Schmelck : *La défiance : une caractéristique des usages des nouveaux médias*; disponible en ligne sur [bpi.pro](https://www.bpi.pro)).

d) Site professionnel de la Bpi : la rubrique EMI

L'objectif de cette rubrique spécifique créée sur le site professionnel de la Bpi est de favoriser les partages d'expérience et la réflexion entre professionnels. Elle recense expériences, bonnes pratiques, actualités et ressources sur l'EMI pour accompagner de nouvelles initiatives. Cette rubrique est très consultée et en constante progression avec 2358 pages vues en 2021. Ces contenus sont régulièrement repris sur la page Facebook Bpi.

Perspectives 2022-2024

A. Les dispositifs à destination des publics

a) Semaine de la presse : Forum des métiers du journalisme

Les journalistes sont, avec les hommes politiques, les personnes suscitant le plus de défiance parmi la population. Par ailleurs, les jeunes pour s'informer délaissent massivement les médias traditionnels au profit des réseaux sociaux. Face à ces enjeux de citoyenneté et de démocratie, ce projet a pour objectif de mieux faire connaître les différents métiers du journalisme en organisant des rencontres entre des professionnels du journalisme et des classes de lycées généraux et professionnels.

Sont envisagées 3 tables rondes thématiques : Hiérarchie de l'info et ligne éditoriale, L'image dans l'info et Collecte et vérification de l'information, avec la participation de grands noms du journalisme et représentatifs de nombreux médias (presse écrite et en ligne, radio, agence photo).

b) Atelier Image / Intox

La Bpi envisage un nouvel atelier pour le Parcours média, axé sur le décryptage de l'image de presse : analyse de sa fabrication et de sa véracité selon le contexte de sa publication, connaissance des outils de vérification, étude des biais individuels dans la perception et la réception d'une image.

Cet atelier sera décliné pour le public adulte dans le cadre des ateliers numériques.

B. Animation du réseau de lecture publique sur la thématique de l'EMI

a) Séminaire

La Bpi souhaite renforcer le groupe de travail EMI en le réunissant en séminaire tous les ans. Cette proposition répond par ailleurs à un souhait exprimé par les participants lors du séminaire de 2021.

Cette périodicité permettra d'approfondir la structuration de ce collectif avec pour enjeu d'en renforcer le fonctionnement et le rôle, notamment dans les échanges et la réflexion sur les problématiques EMI, de construire une programmation pertinente pour les journées d'étude par des apports intellectuels et pratiques soutenus, de renforcer l'alimentation de la rubrique EMI du site professionnel, qui contribue également à l'animation et la formation du réseau de lecture publique dans ce domaine.

b) Rubrique EMI du site professionnel

Poursuivre la publication de fiches-projet émanant des établissements de lecture publique pour en offrir une meilleure visibilité et favoriser les échanges d'expériences.

3. Démocratiser des formes novatrices d'accès à la culture grâce à la réalité virtuelle

Dans la perspective de développer l'empathie et l'éducation à l'image, il a été acquis deux dispositifs de réalité virtuelle prototypiques en vue de réaliser en interne par le personnel Bpi deux formats d'ateliers permanents :

- Atelier La Machine à être un Autre. Pour un groupe de 4 élèves, 2 assument le rôle d'usagers de la Machine et 2 le rôle de médiateurs. Pendant que les deux usagers échangent de corps, les deux médiateurs les guident dans l'expérience pendant 10 min, puis les rôles s'inversent.

- Atelier Library of Ourselves. Les élèves se divisent en paires qui alternent entre le rôle d'utilisateur et de médiateur. Pendant que l'utilisateur fait l'expérience d'une vidéo de réalité virtuelle, le médiateur le guide dans son expérience physique et multi-sensorielle.

Bilan 2019-2021

Après un premier atelier "Machine à être un autre" organisé pour une classe en octobre 2018, un projet sur 2 ans a été construit dans l'optique de pérenniser au sein de la Bpi une offre d'ateliers EAC/EMI en réalité virtuelle. Le service Nouvelle Génération a pu acquérir le dispositif expérimental de BeAnotherLab grâce à une allocation spéciale de crédits du Ministère de la Culture pour un total de 10 680€. Après un temps d'acquisition et de paramétrage du dispositif par les membres du collectif (fin 2018-début 2019), plusieurs ateliers ont pu être proposés en 2019 : 2 classes ont pu s'essayer à "The Machine to be another" et "Library of ourselves", une autre classe a pu bénéficier d'un cycle de 3 ateliers de création de films en VR sur le thème du harcèlement scolaire animés par BeAnotherLab et destinés à enrichir la "Library of ourselves".

En 2020, le contexte sanitaire a bien sûr entraîné l'arrêt de ces ateliers qui n'ont pas repris depuis, à l'instar de toutes les médiations de réalité virtuelle. Réalisation des objectifs 2019-2020

Perspectives 2022-2024

Depuis plusieurs années, la Bpi a proposé des animations autour de la réalité virtuelle, en particulier dans le domaine des jeux vidéo. Ce fut notamment le cas à destination des publics scolaires dans le cadre des dispositifs La machine à être un autre et Library of ourselves (voir Bilan ci-dessus). A la faveur d'un parc de casques diversifié (PS VR et Lenovo), cette offre d'animations et de médiations pourra être développée en s'appuyant sur les événements réguliers proposés par la bibliothèque comme les Mercredis du jeu vidéo et le festival Press Start, mais aussi à la faveur de rendez-vous plus ponctuels consacrés à la réalité virtuelle.

Par ailleurs, la plupart des casques pouvant être utilisés à la fois comme dispositif interactif ou pour du visionnage linéaire, le parc de casques sera mutualisé avec les services utilisant ces différents formats, et notamment le service Cinéma.

4. MAO et jeux vidéos

MAO :

La Bpi a déjà organisé par le passé un certain nombre d'ateliers ponctuels d'initiation à la musique assistée par ordinateur (MAO). Dans le cadre d'un léger réaménagement de l'espace Musique de la Bibliothèque, une station complète de MAO sera installée à demeure afin d'y proposer régulièrement des séances d'initiation au logiciel et au matériel de MAO, séances animées par le personnel. La station sera par ailleurs en accès libre dans la bibliothèque et réservable par les usagers, déjà autonomes ou initiés par nos soins, afin qu'ils l'utilisent pour réaliser leurs propres créations musicales.

Développer l'offre de jeux vidéo en diversifiant les matériels

Par ailleurs, la bibliothèque propose actuellement en accès libre au public 4 consoles de jeu vidéo de différentes générations : PS3, PS4, Xbox 360, Xbox One. A la faveur des travaux ayant lieu dans la bibliothèque en 2022, le réaménagement de l'espace jeu vidéo permettra de modifier l'offre de consoles en proposant les dernières générations (PS 5, Xbox série S, Switch) et en installant deux PC gamers. Ces nouveaux dispositifs permettront de proposer au public davantage de jeux mais aussi de diversifier l'offre : jeux exclusifs à certaines consoles, jeux indépendants très nombreux sur PC et console Switch.

5. Des services aux personnes en situation de handicap

Existant en 2021 :

La proposition de la Bpi s'inscrit dans son plan d'action handicap 2020-2022, présenté sur le site professionnel :

<https://pro.bpi.fr/le-plan-daction-handicap-de-la-bpi-pour-2020-2022/>

Le plan d'action Handicap intègre de nombreuses dimensions de la Bpi : service public, travail interne et coopération nationale. Son objectif premier est de promouvoir une démarche inclusive en développant son action autour de 4 axes :

- **Offrir** des services renouvelés aux publics : redéfinition de l'offre des loges ainsi que mise en place du Facile à Lire (FAL) et du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) ;
- **Accompagner** les collègues dans les projets déjà initiés afin que l'accessibilité soit incluse dans les objectifs : établissement d'un référentiel pour l'accueil en bibliothèque des personnes en situation de handicap et les formations nécessaires en corolaire, mise en oeuvre d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique et suivi du projet de rénovation des locaux ;
- **Accueillir** avec des dispositifs améliorés les publics en situation de handicap : dans le cadre de l'action culturelle mais aussi dans celui du champ social. Accueillir également les structures qui oeuvrent dans le domaine du handicap et soutenir leur action lors de journées d'étude ou de rencontres ;
- **Coopérer** avec les bibliothèques en région : pour faire connaître leurs actions et créer une dynamique nationale autour de la question du handicap en bibliothèque.

Les loges :

Jusqu'à présent, la Bpi a mis à disposition du public déficient visuel un service appelé « loges ». Il s'agit de 5 cabines de 9m² climatisées, dotées d'une isolation phonique, d'un éclairage modulable et de mobiliers adaptés. Chacune est équipée d'un PC avec les suites bureautiques traditionnelles (Office et Open office) et des logiciels spécifiques : Jaws et NVDA pour la lecture d'écran, Zoomtext pour agrandir les caractères et Apprenti Clavier. 2 loges disposent de Vocale Presse pour « écouter-lire » 24 titres de quotidiens et magazines. Des imprimantes A4, claviers gros caractères, vidéo ou télé-agrandisseurs, scanners avec logiciel OCR (Omnipage pro), machines à lire et lecteurs

enregistreurs DAISY complètent cet équipement. La loge 5 dispose d'un équipement spécifique avec l'imprimante braille Duxbury.

La Bpi a sollicité une demande d'habilitation auprès de la Commission Exception handicap afin d'obtenir l'agrément de niveau 1, désormais appelé "inscription". Elle lui a été accordée le 28/02/2019 ([arrêté du JO](#)) et lui permet de communiquer et d'adapter des œuvres sous droit pour toute personne atteinte d'une ou de plusieurs déficiences des fonctions motrices, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques à partir du moment où ces déficiences l'empêchent de lire. L'inscription donne également un accès aux fichiers numériques adaptés et stockés sur la plateforme PLATON.

Le fonctionnement des loges n'a pas connu de modification durant la période 2019-2021. L'année 2021 a cependant permis la rédaction du projet de réforme des loges reposant sur 4 objectifs :

- (Re)conquérir le public en développant des services adaptés qui répondent aux besoins des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.
- Inscrire le service des loges dans un réseau de partenaires.
- Développer une synergie avec les autres services de la Bpi.
- Être en phase avec les évolutions et devenir un lieu d'expérimentation des solutions innovantes.

Cette élaboration a été possible grâce à la mobilisation des bibliothécaires volontaires dans le groupe de travail ainsi qu'aux rencontres avec les collègues responsables de service d'accueil spécialisés en la lecture adaptée. L'informatique accessible se décline sous toutes ses formes dans ce projet : équipement, logiciel, ressources documentaires, formation et innovation.

La réforme vise en premier chef l'extension des services : la mise en œuvre de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap est la pierre angulaire du projet. En plus d'étendre l'offre de documents accessibles, elle implique l'ouverture des loges à tout type de handicap et les sort du champ de la déficience visuelle seule. Des conventions avec les associations Valentin Haüy et des Donneurs de voix vont permettre d'accéder à leurs bibliothèques numériques proposant des livres audio, la plupart format DAISY, afin de compléter l'offre présente sur PLATON.

Perspectives 2022-2024 :

L'année 2023 s'avère donc synonyme de changement car cette réforme sera mise en place avec le déménagement des loges au niveau 2 de la Bpi, créant ainsi le rôle des "correspondants loges", rôle dévolu aux bibliothécaires assurant le service public au bureau Autoformation. En effet, celui-ci devient le lien d'accueil des personnes souhaitant utiliser les loges. Cette nouvelle fonction implique une montée en compétence certaine, tant dans l'accueil des publics en situation de handicap que dans la connaissance des formats et de l'offre documentaire numérique accessible.

Cet aspect formation des bibliothécaires à l'accessibilité numérique est d'ailleurs mis en avant en 2022 avec le cycle de webinaire "accessibilité, par quoi commencer". Un webinaire est dédié à ce thème le 31 mai et accueille M. Maisonneuve, fondateur de Tosca consultants qui milite avec son blog [bibliothèques inclusives](#) pour une meilleure diffusion de l'information dans ce domaine.

A moyen terme, deux projets extérieurs d'envergure pourront avoir un impact sur l'activité du service :

- la création du portail des documents accessibles dont la mission de préfiguration est encadrée au niveau interministériel. L'ABF a participé à l'étude de faisabilité.

- la mise en œuvre de la directive européenne relative à l'accessibilité des biens et des services qui rend obligatoire dès 2025 la production de livres numériques nativement accessibles. Le service Lecture et handicap sera particulièrement attentif aux implications de cette législation.

Le service Handicap développe des projets en complément de l'action culturelle. Avec l'exposition sur l'œuvre de Chris Ware, un dispositif de QR code donnant accès à des contenus adaptés en ligne est testé. Les textes de l'exposition sont ainsi proposés en version audio pour les personnes déficientes visuelles. Des vidéos avec l'interprétation en langue des signes française (LSF) des textes et des contenus audio sont réalisées par une société spécialisée. Les visiteurs peuvent avoir accès à ces fichiers en ligne grâce à la lecture des QR code disposés à côté des œuvres via leur smartphone. Le numérique est un moyen de fournir un accès ou une meilleure médiation en fonction des capacités de chacun au travail des artistes. Cette expérimentation va être reconduite dans le cadre de la prochaine exposition.

Le service Handicap travaille aussi bien pour le public des sites que pour le personnel de l'établissement avec un projet sur l'accessibilité des documents. Une réflexion est en cours pour former en interne les collègues à la mise en forme accessible des documents. Elle sera destinée dans un premier temps aux collègues qui contribuent aux ressources éditées en ligne afin de maintenir le niveau de conformité. Dans un deuxième temps, le cercle sera élargi pour diffuser les bonnes pratiques de conception et rédaction dans le domaine de la bureautique afin que l'ensemble des documents produits soient accessibles.

F- Optimiser la communication

1. Communication en ligne et réseaux sociaux

Existant en 2021

Entre 2020 et 2021 le service Développement des publics et Communication a participé activement à la migration des sites de la Bpi du CMS Jahia vers le CMS Wordpress, ce qui a représenté plusieurs mois de travail en terme de transfert et de reconstitution des contenus, puis de traduction et d'adaptation du site en langues anglaise et espagnole pour tout ce qui concerne les pages statiques (informations pratiques, collections).

L'offre de ressources numériques onéreuses de la Bpi a été repensée et adaptée aux nouveaux usages : création d'un portail « Bpi Numérique » en page d'accueil, simplification de l'accès aux ressources ou aux thématiques, création d'une section d'actualités numériques pour promouvoir les collections et nouveautés éditeurs, création d'une charte de pictogrammes pour faciliter la compréhension par toutes et tous des différents modes d'accès aux ressources (sur place, à distance, sur poste dédié).

• Communication et réseaux sociaux

La période 2021-2021 a été traversée par la crise sanitaire et la fermeture partielle de la Bpi pendant cette période. Le service Communication a dû travailler sur une communication de crise, principalement sur les réseaux sociaux à un moment où le temps passé sur les plateformes augmentait de 60%.

Le travail de communication s'est donc développé principalement sur deux axes :

- Mise en place d'une stratégie pour conserver le lien avec les usagers, les publics et les internautes, notamment en promouvant de façon quotidienne les ressources numériques de la Bpi (sélections thématiques des bibliothécaires, accès gratuits exceptionnels ouvert par les éditeurs, etc.).
- Développement d'une offre culturelle à distance initiée par le service Communication qui s'est proposé d'aider le service de l'Action Culturelle dans le but de créer une offre dématérialisée pour les rencontres culturelles : recherches de solutions techniques de streaming pour les réseaux, création et promotion des premières rencontres en ligne (mars - avril 2021), puis à compter de septembre 2021, montée en gamme de l'offre technique via une collaboration avec la régie technique de la bibliothèque pour proposer des captations de rencontres dans les salles (sans public) mais diffusées directement sur les réseaux sociaux avec un volet interactif (envoi des questions internautes aux invités et réponses en direct, etc.). Au total, le service Communication a piloté 75 rencontres en direct sur les réseaux et sites de la Bpi : rencontres culturelles du lundi, rencontres littéraires du festival Effractions 2021, forum du jeu vidéo Press Start 2021, séminaires professionnels, Bibliogrill (conférences thématiques uniquement proposées en direct sur les réseaux sociaux par la Coopération nationale et internationale). Ces événements ont été suivis en direct par plus de 3600 internautes (saison 2020-2021).

Développement jusqu'en 2024

Deux axes de travail :

- continuer à développer la communication en ligne en travaillant à la complémentarité des différents supports : site web, réseaux sociaux, agendas culturels en ligne, lettre d'information, application à venir, valorisation des collections via les stories Instagram et Facebook, usage accéléré de la vidéo pour promouvoir les ateliers et événements, reprise éditoriale de la chaîne YouTube pour valoriser les contenus en collant à l'actualité.
- La communication sur les événements dans les salles de rencontre et de projection du Centre devra également s'appuyer de manière importante sur le web lorsque les espaces de lecture de la Bpi seront fermés alors que le Centre sera encore ouvert pour quelques semaines, ce qui ne permettra plus ni l'affichage ni la diffusion du programme.
- Mettre en place une stratégie de communication pour la période de fermeture, puis de relogement de la bibliothèque. La communication en ligne y aura une place très importante, permettant de communiquer de manière rapide, d'actualiser les informations, de répondre aux questions et inquiétudes du public

2. Invitations numériques

Existant en 2020 et 2021

En 2020 la Bpi a renoncé à la solution bienvenue.pro utilisée depuis 2017, car elle était devenue trop onéreuse, au profit d'une solution mixte combinant MailChimp (qui était déjà utilisée déjà pour l'envoi des lettres d'information) et Eventbrite. Pour ce qui concerne les invitations numériques, MailChimp permet la gestion de fichiers de contacts par profil et l'envoi d'invitations à ces contacts et Eventbrite permet la constitution de fichiers d'inscrits et l'envoi de messages à ces inscrits. La combinaison Mailchimp / Eventbrite ne permet pas de faire de relances ciblées, mais elle permet un suivi des réponses, ainsi que d'envoyer des compléments d'information.

Pour le cinéma cette solution est utilisée pour le festival Cinéma du réel et pour la programmation à l'année de La cinémathèque du documentaire à la Bpi. Le service Développement des publics utilise aussi cette solution pour la

gestion des visites autour des grands événements (expositions, festivals). La solution est également utilisée ponctuellement pour diverses rencontres de la programmation culturelle, lorsqu'elles nécessitent un suivi des invités.

Un autre intérêt de la solution Eventbrite est d'offrir un surcroît de visibilité de nos événements dans l'offre globale de la plateforme Eventbrite qui promeut tous types d'évènements, gratuits comme payants.

Développement jusqu'en 2024

Différentes actions sont à mener :

- Continuer à développer le fichier de contacts par profil (cinéma, littérature)
- Tester la pertinence d'interfacer Eventbrite à notre agenda via une API (qui existe)
- L'utilisation d'une solution de CRM (Gestion de la relation client) est à l'étude, dans l'optique d'homogénéiser les différentes listes de contact et les différents canaux de diffusion en un seul outil.

3. Livre d'or numérique

Dans une logique de fidélisation des publics des expositions, il a été décidé en 2017 d'expérimenter lors de l'exposition *Jean Echenoz, roman, rotor, stator* la mise à disposition des visiteurs d'un livre d'or numérique. Celui-ci a l'avantage de permettre de proposer, outre le champ d'expression libre, quelques questions à visée statistiques, nous permettant de mieux connaître notre public, et de récolter les adresses mails des visiteurs acceptant de recevoir notre lettre d'information mensuelle.

Existant en 2021

Le livre d'or électronique, qui avait à nouveau été très utilisé en 2019 pour l'exposition Riad Sattouf, l'écriture dessinée (plus de 3000 personnes laissant une contribution, 85% laissant un commentaire, 18% laissant leur adresse mail, 82% répondant au moins partiellement à l'étude, avec 500 adresses mail collectées), n'a malheureusement pas pu être utilisé durant toute l'exposition Catherine Meurisse, la vie en dessin (30 septembre 2020 – 25 janvier 2021), en raison du deuxième confinement. Utilisé uniquement durant 6 jours en octobre et 3 jours en janvier, 12 personnes ont laissé une contribution, 100 % un commentaire, 67 % leur adresse mail, 100 % répondant au moins partiellement à l'étude et 8 adresses mail étant collectées.

Développement jusqu'en 2024

Les expériences passées montrant que nos visiteurs sont très à l'aise avec ce type de supports et que cet outil nous permet de récupérer des commentaires anonymisés pour les partager sur les réseaux sociaux, mettant ainsi en avant l'expérience de visite du public, ainsi que d'enrichir la base des abonnés à la lettre d'information de la Bpi, il sera reconduit.

Le même dispositif sera donc proposé lors de l'exposition Chris Ware (8 juin – 10 octobre 2022), puis les suivantes, notamment celle consacrée aux manuscrits de Serge Gainsbourg (hiver 2022-2023).

4. Un nouvel agenda

Existant en 2021

A été mis en place un nouvel agenda, outil unique consultation et de réservation des événements de la Bpi, reprenant l'ensemble de la programmation à destination du public de la Bpi, intégrant donc un import des séances de projection de la Cinémathèque du documentaire à la Bpi et de celles du festival Cinéma du réel, à partir de Eventival, l'outil de gestion utilisé par ces deux entités. Cet agenda permet de fusionner dans une même interface deux outils qui coexistaient, afin de simplifier la mise à jour et la saisie : l'agenda public du site Bpi.fr et un calendrier interne de réservation des salles pour la programmation, les médiations et les événements professionnels.

Mis en ligne en mars 2020 sous WordPress, lors de la migration des sites, cet agenda a continué d'être amélioré afin de mieux correspondre aux besoins de contributions ou d'exports. Une API permet à d'autres partenaires de récupérer ces informations, notamment l'application de la bibliothèque ou l'agenda du Centre Pompidou (développements à venir). L'agenda renvoie vers la diffusion en direct des manifestations ainsi que vers des ressources complémentaires sur le webmagazine Balises ou vers le Replay qui diffuse les enregistrements des manifestations dans les jours qui suivent.

Développement jusqu'en 2024

L'abandon de l'outil Eventival va demander la mise en place d'un autre système de contribution pour les séances de cinéma. D'autres évolutions sont prévues pour améliorer la précision de l'affichage des événements ou la richesse de l'information transmise : préciser l'heure de fin, pouvoir rattacher un événement à plusieurs cycles quand il y a lieu, pouvoir hiérarchiser plus finement entre des temps forts (expositions, festivals) et les événements de leur programmation associée. Des évolutions en termes d'expérience utilisateur sont aussi à prévoir : donner la possibilité d'ajouter un événement à son calendrier électronique, basculer le lien de localisation sur OpenStreet Map et améliorer les performances de recherche de l'outil.

G- Optimiser la gestion

1. SIF et SIRH

Le système d'information de gestion comprend le système d'information financier (SIF) et le système d'information des ressources humaines (SIRH). Le SIF est organisé autour du logiciel SIREPA s'agissant de la chaîne de la dépense et de la plate-forme PLACE des achats de l'Etat pour les marchés publics. Le SIRH est organisé autour du logiciel CiviRH pour la gestion des agents, et du logiciel CHRONOS pour la gestion des temps.

Sur l'ensemble du système d'information de gestion, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signé en juin 2021. Il comprend une tranche ferme, portant sur la refonte des procédures, ainsi que sur le choix et l'implémentation des logiciels dans les domaines financier, juridique et marchés publics. Il prévoit également la possibilité de déclencher, dans un second temps, un marché complémentaire analogue, portant sur la gestion des ressources humaines et sur la formation.

Domaine finances :

Existant en 2021

Les procédures relatives au domaine financier ont été revues en 2021, sur la base d'ateliers réunissant le service financier, l'agence comptable et des représentants des services utilisateurs.

Un appel d'offres a été lancé en décembre 2021 pour sélectionner le futur progiciel financier. Il a cependant été déclaré sans suite en avril 2022, d'une part parce que le coût d'une prestation en mode SAAS excédait la prévision budgétaire de la Bpi, d'autre part parce que la mise en conformité des offres reçues avec les besoins de l'établissement aurait nécessité des modifications substantielles excédant les possibilités de négociation offertes par le droit de la commande publique.

En outre, dans le domaine financier :

Le module CAB de SIREPA a été activé en 2019 : les factures des fournisseurs, dématérialisées, sont désormais importées directement dans SIREPA.

La chaîne de la dépense a été totalement dématérialisée au 1^{er} janvier 2020, ce qui a permis d'assurer l'intégralité des fonctions financières pendant la crise sanitaire.

Perspectives 2022-2024 :

Après la déclaration sans suite de son appel d'offres en avril 2022, la Bpi a analysé les progiciels du marché sur la base des réponses reçues. Son choix s'est porté sur le logiciel PEP, de l'éditeur INETUM. Les licences sont en cours d'acquisition, et la Bpi négociera ensuite un marché d'intégration de gré à gré avec INETUM. Les travaux devraient démarrer en mars 2023, pour une bascule de la comptabilité le 2 janvier 2024. Auparavant, le budget 2024 aura été saisi dans PEP dès décembre 2023.

Par ailleurs, la Bpi passera à la facturation électronique pour l'ensemble des factures reçues le 2 janvier 2023.

Domaines juridique et marchés :

Depuis 2020, la rédaction, la signature et la conservation des contrats, conventions et marchés publics sont intégralement dématérialisées dans la GED de l'établissement. Le recours à des documents papier est devenu résiduel. Ces procédures intégralement dématérialisées ont été décrites en 2021 dans le cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Perspectives 2022-2024 :

Sur la base d'un cahier des charges produit en avril 2022, la Bpi a décidé d'acheter, sur étagère et via l'UGAP, des progiciels distincts pour la rédaction et la gestion, d'une part des contrats, d'autre part des marchés publics.

S'agissant des contrats, la Bpi a acquis le progiciel Legal Suite en septembre 2022. La reprise des données sera réalisée progressivement pour les contrats en cours, et les nouveaux contrats seront traités dans Legal Suite ab initio à partir du 2 janvier 2023.

S'agissant des marchés publics, le choix du progiciel est reporté à 2023.

Domaines de la gestion des temps et de la gestion du service public :

Perspectives 2022-2024

Le logiciel CHRONOS a fait l'objet d'un changement de version le 11 juillet 2022. La nouvelle version a été testée par un groupe projet et a fait l'objet en juin d'une formation de l'ensemble des agents. La version 10 du progiciel sera beaucoup plus ergonomique, et permettra le badgeage à distance pour les agents en télétravail.

Domaine de la gestion des ressources humaines et de la formation :

Existant en 2021

La Bpi est tenue de se connecter au progiciel de GRH du ministère de la culture, RenoiRH, afin d'assurer la gestion de proximité des agents gérés sur crédits du titre II. L'objectif à cette occasion était d'expertiser si, au-delà des quelques fonctionnalités imposées, RenoiRH pouvait répondre à tout ou partie des besoins de la Bpi en matière de GRH et de gestion de la formation. En fonction des résultats de cette expertise, la seconde tranche du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage devait ou non être déclenchée, en vue d'un changement de logiciel.

En fait, la connexion à RenoiRH n'a toujours pas pu être réalisée. Si tous les obstacles juridiques et financiers ont été levés, subsistent des obstacles techniques en cours d'expertise par la DSI.

En outre, dans le domaine de la GRH, les améliorations suivantes ont été mises en place.

La gestion des allocations de retour à l'emploi a été externalisée auprès de la société GEGAPE en septembre 2020, ce qui a permis de faire face à des évolutions réglementaires d'importance à effectifs constants.

Un contrat de « maintenance-évolution Plus » a été signé en septembre 2021 avec l'éditeur EKSAE du progiciel de GRH. Celui-ci prend désormais en charge le paramétrage issu des évolutions réglementaires, la mise à jour des « flashes » et la maintenance de tous les paramétrages. Ce contrat a permis de renforcer la sécurité du SIRH et d'assurer la gestion de la paye dans des conditions plus confortables. Parallèlement, la Bpi a conclu avec EKSAE un contrat d'assistance au passage à la déclaration sociale nominative (DSB) au 1^{er} janvier 2022. Ce contrat a contribué à ce que cette évolution se passe au mieux pour la Bpi et pour son équipe en charge de la paye.

Perspectives 2022-2024

Dans le même temps, EKSAE, éditeur du progiciel de GRH, nous a informés en janvier 2022 qu'il n'assurerait plus la maintenance de son SIRH au-delà du 31 décembre de la même année, obligeant la Bpi à migrer en 2022 de la version EKSAE 150RH vers EKSAE RH, quelles que soient les évolutions ultérieures de son système d'information. Le calendrier de la migration a commencé en septembre 2022 par la formation des gestionnaires du service des ressources humaines, pour une paye en double en octobre et novembre 2022 et une bascule le 2 janvier 2023. A cette occasion sera déployé un « coffre-fort », module de dématérialisation et de mise à disposition des feuilles de paye.

Dès lors que la migration est de toute façon inévitable, la Bpi donnera sa chance à la nouvelle version du progiciel et expertisera s'il répond à l'ensemble de ses besoins en matière de GRH et de formation, avant d'envisager si nécessaire le changement de logiciel initialement envisagé.

Les interfaces :

Existant en 2021

Actuellement, aucune interface n'existe, notamment entre le SIF et le SIRH.

Perspectives 2022-2024

Une interface entre le SIRH et le logiciel de gestion de la médecine de prévention a été réalisée en juillet 2022.

Des interfaces sont prévues :

- entre EKSAE (SIRH) et PEP (SIF),
- et entre PORTFOLIO, progiciel d'acquisition d'ouvrages, et PEP, afin d'améliorer la gestion, mais aussi le contrôle interne, dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics..

En outre, la base tiers sera partagée entre PEP et d'une part Legal Suite, d'autre part le futur progiciel de gestion des marchés publics.

Des interfaces sont prévues entre le SIF et le SIRH rénovés, notamment afin de renforcer le contrôle interne, dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics.

En outre, sont en cours d'étude l'interface entre le progiciel d'acquisitions PORTFOLIO et le SIF, et entre le SIRH et le logiciel de gestion de la médecine de prévention.

Enfin, la base tiers sera partagée entre le SIF et le ou les logiciels de gestion des marchés et contrats.

Le système d'information décisionnelle :

Existant en 2021

Le décisionnel repose actuellement sur nombre de ressaisies manuelles sur des tableaux Excel.

Perspectives 2022-2024

Cette dimension du SI devra être revue en même temps que les changements de progiciels de gestion.

2. L'Intranet : le portail *Synapse*

L'intranet Synapse

Bilan des actions 2019-2022

L'ancien outil (bip-bip), utilisé pour le service public, a été migré dans l'intranet Synapse actuel et a permis de rassembler, sur un même outil, toutes les informations de communication interne, qu'elles soient d'ordre général ou liés au service public. Un travail conséquent de mise à jour et d'organisation des contenus a été effectué accompagné de nouvelles propositions qui faisaient défaut dans l'ancien outil (visuels pour les actualités, planning des grilles de Sp à jour, etc.)

En dehors des accès nominatifs déjà disponibles et pour permettre à tout agent (permanent ou non) d'avoir accès à l'intranet lors de ses plages de service public, des comptes utilisateurs génériques ont été recréés, dans chaque bureau d'information.

Parallèlement en 2021, un cahier des charges a été réalisé pour obtenir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la migration de Synapse vers Wordpress. L'ensemble des sites de la Bpi étant déjà gérés dans cet outil, il nous a paru judicieux en termes de mutualisation des compétences, de maniabilité, de question pratique, d'accessibilité et de possibilités graphiques de migrer également l'intranet.

Perspectives 2022 - 2024

L'accompagnement débute en janvier 2022. Il se déroule en plusieurs étapes, questionnaire, analyses de données, ateliers techniques et fonctionnalités, études des besoins et cibles, création d'une architecture et d'une ergonomie adaptée ainsi que la création d'un nouveau logo et du graphisme complet. La restitution de cet AMO a été réalisée en juillet 2022. Les ateliers techniques permettront de faire des propositions adéquates pour améliorer et faciliter l'accès à la GED depuis l'intranet.

3. Gestion électronique des documents GED

Existant en 2021 :

La Bpi s'est dotée d'une Gestion électronique des documents qui devait permettre à l'établissement une gestion optimisée de sa production quotidienne jusqu'à son archivage. Cette première version trop contraignante n'a pas permis à l'ensemble des agents une véritable appropriation de l'outil.

L'audit interne réalisé en 2018 et la reprise du travail par un nouveau groupe projet ont permis de supprimer les points bloquants et ainsi de remettre à disposition une nouvelle version plus performante. L'archivage dans la GED ayant été abandonné dans la version actuelle, une nouvelle organisation sur cette question a été retravaillée en 2019 et 2020 pour mettre en œuvre cette fonctionnalité devenue essentielle avec la diminution progressive de l'archivage papier.

Développement 2022 - 2024

Archivage :

Même si la majorité des documents sont stockés dans la GED, un travail d'organisation et de nommage des documents devra être réalisé pour l'archivage numérique. En amont, il va être nécessaire de réaliser un audit sur l'existant et les pratiques actuelles avant d'entamer un chantier plus conséquent des pratiques, usages, méthodologies et obligations.

Accessibilité :

La GED n'est pas à ce jour classée au mieux en termes d'accessibilité, il s'agira de reprendre ce chantier pour une amélioration des conditions offertes sur ce sujet.

Applications :

Une amélioration et une intégration des applications utilisées en parallèle sont à prendre en compte dans le développement de l'outil GED telles que l'enregistrement du courrier départ/arrivée pour l'établissement.

H- Développer la culture numérique du personnel

Les impacts de la numérisation générale de l'activité marchande et non marchande rejaillissent sur l'ensemble des métiers et des compétences. Ainsi, les services administratifs et financiers, techniques et informatiques, les acteurs de la communication et de l'action culturelle, et les métiers des médias de la bibliothèque sont chacun dans leur domaine acteurs et consommateurs de biens et services numériques.

Dès lors les actions de formation de la Bpi comportant des enjeux numériques forts se déploient sur l'ensemble des champs d'activités.

Bilan 2019-2021

L'impact de la crise sanitaire et le déplacement du calendrier des travaux structurels de la Bpi ont substantiellement modifié les projets de formation de l'établissement en 2020 et 2021. Il reste que plusieurs actions de formation orientées vers les agents de la Bpi pour développer leurs compétences en utilisant des productions logicielles ont été mises en place.

Les actions en 2019

Métiers des médias (hors DSI¹⁴) :

- Approche globale des faits médiatiques et numériques à partir de l'offre de formation du programme EMILE (Education aux médias à l'information et à la liberté d'expression)
- Appui aux modalités d'écriture, d'édition et de communication sur le web : formation collective sur les usages du web par la maîtrise des outils et les pratiques ; formation à l'outil de communication « Mailchimp » ; construction d'un podcast

- Appui aux modes de productions : formation aux connaissances et pratiques des applications multimédias sur le web (plateforme de gestion des contenus web Wordpress)
- Appui à la prise en compte des évolutions des catalogues de bibliothèques : Journée d'étude sur la « transition bibliographique » ; formation au logiciel SOLR, moteur d'indexation
- Connaissance de l'évolution des formats de gestion de données, de l'évolution du web : salons professionnels ou séminaires ; formation à SPARQL (technologie du web sémantique) ; initiation et mise en pratique du Web 3.0 (internet des objets et web sémantique)
- Enrichissement de l'offre numérique de documentation : développement de l'offre de livres numériques, et leur accompagnement par des ateliers de formation interne
- Développement des techniques vidéographiques : initiation à la vidéo projetée ou vidéo mapping ; connaissance des formats vidéo dans un environnement numérique

Les actions en 2020

Métiers des médias (hors DSI¹⁴) :

- Communication et analyse du web : apprendre à écrire sur le web ; approche des outils d'évaluation par Google Analytics ;
- Formation et numérique : Scénariser sa formation ; connaissance des outils et méthodes pédagogiques liées au numérique

Métiers de l'administration financière et juridique :

- Dématérialisation de la dépense publique : actualisation des connaissances pour les référents gestionnaires financiers
- Droit et numérique : les enjeux et règles d'utilisation des contenus numériques

Management et sécurité au travail :

Les périodes de confinement et de gestion contrainte du travail à domicile ont conduit à assister les encadrants de la Bpi dans leur management à distance. C'est ainsi qu'ont été organisées plusieurs sessions de formation « management et télétravail ». A l'attention des mêmes encadrants et ouverte aux institutions représentatives du personnel ainsi qu'aux agents du service des ressources humaines a été mise en place une formation « Risques psychosociaux : mise en place d'une démarche préventive ». Enfin, l'encadrement supérieur et de proximité ont bénéficié d'une formation sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Toutes ces formations ont été réalisées à distance.

Les actions en 2021

Métiers des médias (hors DSI¹⁴) :

- Programme de formation sur les enjeux et les modalités techniques de l'accessibilité numérique : Action transversale auprès de plusieurs services de la Bpi dans le cadre du décret du 24/7/2019 sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap des services de communication en ligne.

Acquisition d'un service de e-learning sur 12 mois « l'accessibilité numérique à toutes les étapes d'un projet »

- Développement des techniques de narration sur le web ; savoir rédiger sur le web ; webinaire marketing numérique ; initiation, pour les métiers de la communication culturelle, au storytelling
- Participation au programme ministériel d'éducation aux médias et à la liberté d'expression, EMILE, autour de deux programmations : La culture de l'information à l'ère de la data ; Réseaux sociaux : participation et communauté
- Des formations à la plateforme de contenus web Wordpress ont été suivies dans la suite de celles débutées en 2019

D'autres actions de formation reposant sur les outils numériques ont été suivies, le plus souvent à titre individuel. On notera des formations régulières aux bases de données par des présentations assurées via les éditeurs de logiciel ou animées par des bibliothécaires spécialisés de la Bpi ; des initiations aux enjeux du web 3.0 ou, plus largement, aux nouveaux enjeux du numériques portées par le ministère de la Culture ou le centre de formation aux carrières des bibliothèques, Médiadix (ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation).

Projets 2022 – 2024

La période 2022-2024 sera marquée par la consolidation des savoir-faire numériques et les évolutions logicielles avant dépaysement de la Bpi pour travaux structurels du Centre Pompidou. On notera quatre domaines majeurs d'accompagnement par la formation.

→ L'évolution des supports de gestion du secrétariat général. Les systèmes d'information pour les ressources humaines, gestion financière, comptable et juridique évolueront vers des solutions numériques plus abouties en termes d'ergonomie, interopérabilité et reporting.

→ La migration de l'intranet de l'établissement sous Wordpress. Depuis 2019 la Bpi propose nombre de ses contenus numériques sous cet environnement. Elle fera évoluer à terme sous ce système de gestion son réseau informatique privé.

→ La Bpi est porteuse d'un plan d'action en faveur des personnes en situation de handicap recouvrant les notions d'accessibilité aux espaces et aux services. Le réaménagement des dispositifs d'accueil et d'information, les évolutions tant sur les matériels techniques de lecture que sur la capacité d'accès à des ressources documentaires adaptées appelleront un accompagnement en information et formation sur site ou à distance.

→ L'évaluation des connaissances numériques aux fins de repérage des niveaux de connaissances et proposer des schémas de formation correspondants aux attentes. Exemple de PIX, service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques.

La préparation du déplacement des locaux de la Bpi ouverts aux publics à l'horizon 2025 pourra influencer sur les priorités d'accompagnement.

ANNEXE : texte réglementaire du MCC

ANNEXE Stratégie numérique

Dans le cadre de la stratégie ministérielle de transformation numérique des politiques culturelles pour la période 2018/2020, vous présenterez avant le dernier conseil d'administration de l'année 2019 votre stratégie numérique à 3 ans qui comprendra un plan d'actions annuel.

Sur la base d'un diagnostic des impacts du numérique dans votre contexte d'action, vous préciserez comment vous mobilisez le levier numérique au service de vos missions, en portant une attention particulière à deux objectifs

1. Développer une offre de contenus et de services culturels numériques

- En direction des publics, vous veillerez à développer une véritable expérience numérique adaptée aux **nouveaux usages des publics in situ et en ligne**, en encourageant par exemple l'émergence de projets innovants en matière de contenu (nouvelles écritures, nouveaux formats) et de service (interfaces de médiation, de valorisation et de diffusion).
- Dans le contexte de la priorité donnée à la politique d'éducation artistique et culturelle, les outils numériques devront être pleinement exploités pour **produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques culturelles**.
- D'un point de vue technique, pour garantir la visibilité de vos offres sur Internet, vous veillerez à ce que les outils choisis respectent **les standards d'interopérabilité conformément à la feuille de route ministérielle sur le Web sémantique**.
- Enfin, le développement d'une **stratégie d'ouverture des données culturelles** est une opportunité pour offrir à votre établissement une visibilité croissante dans le monde numérique.

2. Accompagner les évolutions des métiers des professionnels de la Culture

- Face aux interrogations que pose la révolution numérique en matière de pratiques professionnelles, vous veillerez à accompagner les personnels de votre établissement en développant les actions nécessaires à l'émergence et **au développement d'une culture numérique au sein de votre établissement**.
- L'évolution des métiers doit notamment être accompagnée par des offres de formation adaptées.
- Dans le domaine de l'enseignement supérieur, vous veillerez à ce que les programmes pédagogiques proposés permettent de **doter les futurs diplômés des compétences numériques nécessaires à l'exercice de leur futur métier**.

Le Département de l'innovation numérique du Secrétariat général est votre référent pour vous accompagner dans ces travaux (contact.din@culture.gouv.fr).